

HERVÉ BERNARD

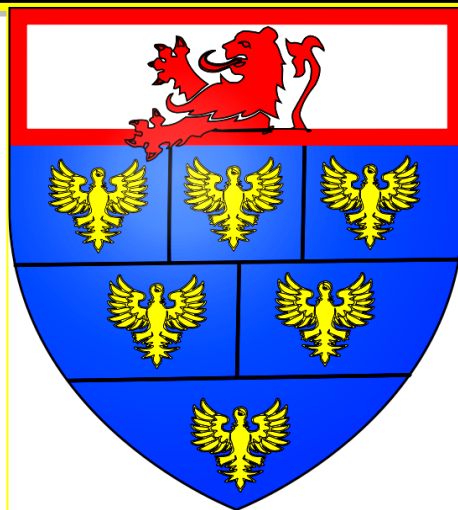
GAYFFIER

GAYCOMPAGNON-FIERCHEVALIER



Noblesse Chevaleresque d'Auvergne

L'ILLUSTRE AMIRAL HENRI RIEUNIER AURA L'AÎNÉE DE SES HUIT PETITS-ENFANTS, MARIE LOUIS, QUI ÉPOUSERA UN SAINT-CYRIEN DONT LA FAMILLE COMPTAIT DES CHEVALIERS DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM, À MALTE, LORS DE LA CRÉATION DE LA 1^{ÈRE} ÉCOLE NAVALE. AUTEUR HERVÉ BERNARD, HISTORIEN DE MARINE. MARS 2015.



BLASON DE LA FAMILLE DE GAYFFIER

GAYFFIER

GAY COMPAGNON-FIER CHEVALIER

(Il s'agit d'une des rares familles d'ancienne noblesse d'épée encore existantes)

Aucune partie de cet Album souvenir ne pourra être copiée ou reproduite ni diffusée sous aucune forme ni aucun moyen de quelque nature que ce soit sans l'autorisation écrite des propriétaires des droits et de l'éditeur. Le code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective (Contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle).

L'ensemble des documents, textes, photos et récits rapportés dans ce livre est la propriété exclusive de la famille d'Hervé Bernard et de l'auteur.

Toute reproduction, même partielle, d'un de ces éléments est soumise à l'autorisation de l'auteur Hervé Bernard et de l'éditeur.

En couverture : Reproduction d'un tableau intitulé « *Le Retour du Croisé* ».
Peinture à l'huile de K. F. Lessing. Musée Rheinisches Landesmuseum, à Bonn (R.F.A).

« L'intensité des combats avait été si rude que peu supporteront le long et pénible voyage de retour ».

L'ILLUSTRE AMIRAL HENRI RIEUNIER AURA L'AÎNÉE DE SES HUIT PETITS-ENFANTS, MARIE LOUIS, QUI ÉPOUSERA UN SAINT-CYRIEN DONT LA FAMILLE COMPTAIT DES CHEVALIERS DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM, À MALTE, LORS DE LA CRÉATION DE LA 1^{ÈRE} ÉCOLE NAVALE. AUTEUR HERVÉ BERNARD, HISTORIEN DE MARINE. MARS 2015.



Jehanne entre dans Orléans le XXIX^e Jour d'avril.

Jeanne d'Arc
Pucelle d'Orléans
1429

© COLLECTION PRIVÉE HERVÉ BERNARD.

L'ILLUSTRE AMIRAL HENRI RIEUNIER AURA L'AÎNÉE DE SES HUIT PETITS-ENFANTS, MARIE LOUIS, QUI ÉPOUSERA UN SAINT-CYRIEN DONT LA FAMILLE COMPTAIT DES CHEVALIERS DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM, À MALTE, LORS DE LA CRÉATION DE LA 1^{ÈRE} ÉCOLE NAVALE. AUTEUR HERVÉ BERNARD, HISTORIEN DE MARINE. MARS 2015.

A la Mémoire de :

1° Ma Grand-Mère Paternelle
Gabrielle de Gayffier
(1876-1952)

2° La Sœur de ma Grand-Mère :
Pauline de Gayffier
Baronne Edouard de Chabert
(1866-1950)

Propriétaire du **Château de Bey** (Saône et Loire)
où mon Père passa une partie de son enfance.

Pour Bernadette, mon Épouse,
- Jérôme, Laurence, Stéphane,
- Pauline, Constance, Aurélie, Marie,
Louis-Guillaume, Clémence, Gatien.

↑ BNF Notice complète GAYFFIER, Gévaudan, éditions de Carion Paris département
histoire 4LM31521 mise en ligne du 9 décembre 2009, page 2 "Dans une reconnaissance
féodale de 1347, Hugon de GAYFFIER est qualifié de Chevalier de Saint Jean de
Jérusalem. D'autres titres lui donnent la qualité de grand prieur d'Auvergne. Pour être
admis dans l'ordre de Saint Jean de Jérusalem, il fallait faire preuve de huit quartiers de
noblesse dans les lignes paternelle et maternelle. Ces preuves durent donc remonter aux
dernières années du XIIème siècle". Le blason de la famille de GAYFFIER de
BESSETTES remonte à 1250, règne de LOUIS IX dit SAINT LOUIS.

Tous mes remerciements vont à ma cousine germaine Madame Yves de Galzain, née Françoise Bernard
qui m'a obligeamment transmise quelques documents familiaux propices à la réalisation de cette courte monographie familiale.

MARIAGE DE MES GRANDS-PARENTS PATERNELS AU MANS
LOUIS BERNARD - GABRIELLE DE GAYFFIER

1899

12 mai 1899

CATHÉDRALE DU MANS

Sponsus auctum
J. Bernard



Oct. 98.

PAROISSE DE SAINT-JULIEN

Il y a promesse de Mariage entre :

Louis Auguste Camille Bernard, Capitaine breveté de 1^{re} classe
d'active domicilié en cette paroisse, fils majeur et légitime
de Auguste Bernard et de Louise Gaudin, d'une part
et Bonne Marie Gabrielle de Gayffier, sans
profession, domiciliée à St Julien, fille majeure et
légitime de Charles de Gayffier et de Bonne Dionis
d'autre part.

1. Publication

Je soussigné vicaire de Saint-Julien, certifie que les Bans ci-
dessus ont été faits, à la demande des parties intéressées, pour être publiés
au prône de la messe paroissiale de N.D. de la Conture le dim. 16 Mai 1899.

Le Mans, le 17 Mai 1899

J. Guillemin

Publication des Bans. Promesse de mariage entre Louis Bernard, officier d'active et Gabrielle de Gayffier. On remarque que la mère de la future mariée a pour nom Emma Dionis. Elle est la descendante de Pierre Dionis, le célèbre chirurgien de Louis XIV - Roi Soleil - du Dauphin et de la Maison de France. Archives Familiales. Un Portrait succinct de Pierre Dionis (1643 -1718) est mentionné dans la « Monographie ».

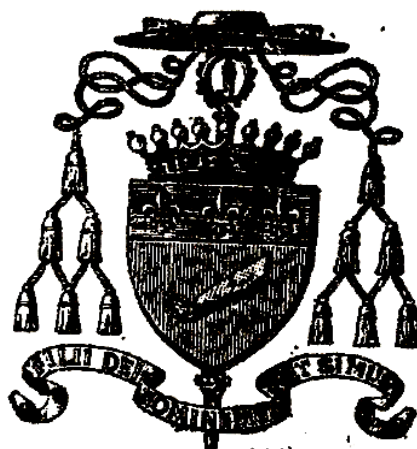
LOUIS BERNARD - GABRIELLE DE GAYFFIER

1899

DIOECESIS
CENOMANENSIS.

DISPENSATIO

A
BANNIS.



MARIA-PROSPER-ADULPHUS DE BONFILS

MISERATIONE DIVINA ET SANCTÆ SEDIS APOSTOLICÆ GRATIA, EPISCOPUS CENOMANENSIS

Dilecto nostro Magistro Rectori Parochialis Ecclesiæ *S. Juliani*

Cenomanensis

nostræ Diœcesis, SALUTEM ET BENEDICTIONEM IN DOMINO.

Vobis, ob rationabiles causas Nobis notas, facultatem concedimus ut Matrimonium inter

Audoricum Bernard, a parochia St. de Cultus, et Gabriellam de Gayffier, a parochia vestra.

non obstantibus duobus ultimis illorum bannis nec factis nec faciendis, postquam tamen Vobis de primo illorum banno, pro prima et ultima vice, rite et nemine reclamante facto, servatis servandis, salvoque in omnibus jure alieno, in facie Ecclesiæ solemniter celebretis, dummodo nullum aliud obstet impedimentum canonicum.

Datum Cenomani, in Palatio nostro Episcopali, sub signo unius e Vicariis nostris generalibus, sigilloque nostro, nec non chirographo *pro* Secretarii nostræ Diœcesis, die *decima octava* mensis *Maii* anno autem Domini millesimo octingentesimo nonagesimo *novo*



E. P. Dubois
De Mandato

M. Bernard

exp. 12^t

MARIAGE DE MES GRANDS-PARENTS PATERNELS AU MANS
LOUIS BERNARD – GABRIELLE DE GAYFFIER
DANS L'ÉGLISE CATHÉDRALE DE SAINT-JULIEN
LE MARDI 23 MAI 1899

*Le Lieutenant-Colonel Bernard,
Officier de la Légion d'honneur, et Madame
Bernard ont l'honneur de vous faire
part du Mariage de Monsieur Louis
Bernard, Capitaine breveté au 26^e
Régiment d'Artillerie, leur fils, avec
Mademoiselle Gabrielle de Gayffier;*

*Et vous prie d'assister à la Bénédiction
nuptiale qui leur sera donnée dans l'Eglise
Cathédrale de Saint-Julien le Mardi 23 Mai
à 11 heures précises.*

Paris, 25 rue d'Erlanger - 75016



Louis, Auguste, Camille Bernard, ancien élève de l'École Polytechnique, X.1884
et de l'École d'Application de l'Artillerie et du Génie.

Anne, Marie, Gabrielle de Gayffier, à l'âge de 23 ans.

© Collection Privée Hervé Bernard.

MARIAGE DE MES GRANDS-PARENTS PATERNELS AU MANS ET DIVERS LOUIS BERNARD - GABRIELLE DE GAYFFIER

23 Mai 1899

Carnet de Mariage

Ce matin, à 11 heures, a été célébré, en l'église Cathédrale Saint-Julien, le mariage de Mlle Gabrielle de Gayffier avec M. Louis Bernard, capitaine breveté au 26^e régiment d'artillerie, ancien officier d'ordonnance du général Mercier.

Une grande affluence d'amis et de personnalités appartenant au monde manœuvre et à la société parisienne se pressait dans la nef et dans les bas-côtés de l'église.

On remarquait dans le cortège le général Mercier, en tenue, et plusieurs officiers.

Le grand autel était brillamment orné et illuminé.

M. le chanoine Chanoir, curé de la Cathédrale, officiait.

Il a adressé aux jeunes mariés une allocution dont la délicatesse et la propos ont été très remarqués.

Il a rappelé que M. le capitaine Bernard avait été formé à noble école puisqu'il fut, pendant longtemps, « attaché à l'une des personnalités militaires les plus en vue de notre vaillante armée qui est et restera toujours la gloire de la France ».

Pendant la cérémonie, un orchestre de douze musiciens de l'École d'artillerie, conduits par M. Gésus, a fait entendre deux morceaux.

L'Andante de la 29^e Sonate pour piano de Beethoven, arrangée par M. Gésus et le Largo du 5^e quatuor Haydn, également arrangé par le distingué chef de musique de l'École d'artillerie.

M. l'abbé Dubois tenait les grandes orgues.

La quête a été faite par Mlle Marie-Antoinette de Gayffier avec M. le capitaine Fournier ; Mlle Batten avec M. le lieutenant Pierre de Gayffier, des chasseurs à cheval ; et par Mlle Simone de Chabert avec M. Jacques Croizette-Desnoyers.

Les témoins étaient :

Pour la mariée : M. Eugène de Gayffier, conservateur des forêts en retraite, officier de la Légion d'honneur et le comte de Catalan de la Sarra, oncle et cousin de la mariée.

Pour M. Bernard : le général Mercier, grand officier de la Légion d'honneur et le colonel Laval, officier de la Légion d'honneur, du 26^e d'artillerie.

Le défilé à la sacristie, qui a duré fort longtemps, a été des plus brillants.

Le coup de la mariée avait son strapontin garni d'une gerbe d'œillets, de roses et de lilas blancs.

Le Nouvelliste offre aux deux familles ses félicitations et aux jeunes époux ses vœux respectueux de bonheur.

LE COLONEL LOUIS BERNARD

Dans la dernière promotion que publie le Journal officiel, nous relevons le nom du lieutenant-colonel Louis Bernard, qui est nommé colonel.

Le nouveau colonel, qui était, avant la guerre, sous-chef d'état-major du 12^e corps à Limoges, et qui a été l'objet, le 26 août, d'une citation à l'ordre du jour de l'armée, est bien connu au Mans, où il avait été, voici de longues années, officier d'ordonnance du général commandant le IV^e corps.

Madame Pierre de GAYFFIER ;

Madame CROIZETTE-DESNOYERS, ses enfants et petits-enfants, Monsieur et Madame de CHALVRON, leurs enfants et petits-enfants, le Comte de COUTARD, Inspecteur Général des Mines, Officier de la Légion d'Honneur, la Comtesse de COUTARD, leurs enfants et petits-enfants.

Monsieur et Madame Antoine de GAYFFIER et leurs enfants, Monsieur et Madame Guillaume de GAYFFIER et leurs enfants, Madame de BORDES-RÉMONDANGE et ses enfants ;

Les Familles de CATALAN de la SARRA, de l'ESCALOPIER, RICHE, SIMONOT, FOURRIER, GAULTIER de KERMOAL et QUILIEN,

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne du

Général de Division Louis BERNARD

Commandeur de la Légion d'Honneur

Croix de Guerre française et belge

Commandeur de l'Ordre du Bain

Commandeur de l'Ordre de Sainte-Anne de Russie

Commandeur de l'Ordre de Léopold de Belgique

Le Commandant de GAYFFIER, Officier de la Légion d'Honneur, et Madame de GAYFFIER ;

Monsieur et Madame ANTOINE DE GAYFFIER et leurs enfants, Monsieur et Madame GUILLAUME DE GAYFFIER et leurs enfants, Madame de BORDES-RÉMONDANGE et ses enfants ;

Madame CROIZETTE-DESNOYERS, ses enfants et petits-enfants, Monsieur et Madame de CHALVRON, leurs enfants et petits-enfants, le Comte de COUTARD, Inspecteur Général des Mines, Officier de la Légion d'Honneur, la Comtesse de COUTARD, leurs enfants et petits-enfants ;

Les Familles de CATALAN de la SARRA, de l'ESCALOPIER, RICHE, FOURRIER, GAULTIER de KERMOAL et QUILIEN ;

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne du

Madame Louis BERNARD

née Gabrielle de GAYFFIER

Articles de Presse : Mariage - Promotion. Faire-part des décès du Général et de Madame Louis Bernard avec les seules mentions des noms des familles du côté de ma grand-mère.

Obsèques en l'Église Cathédrale Saint-Louis de Versailles.

© Collection Privée Hervé Bernard.

L'ILLUSTRE AMIRAL HENRI RIEUNIER AURA L'AÎNÉE DE SES HUIT PETITS-ENFANTS, MARIE LOUIS, QUI ÉPOUSERA UN SAINT-CYRIEN DONT LA FAMILLE COMPTAIT DES CHEVALIERS DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM, À MALTE, LORS DE LA CRÉATION DE LA 1^{ÈRE} ÉCOLE NAVALE. AUTEUR HERVÉ BERNARD, HISTORIEN DE MARINE. MARS 2015.

MA GRAND-MÈRE PATERNELLE NÉE GABRIELLE DE GAYFFIER



Anne, Marie, Gabrielle de Gayffier
(1876-1952)

- Père : Charles, Paul, Alphonse de Gayffier (1836-1921), Contrôleur Principal
des Finances, épouse en 1861 Emma Dionis.

- Mère : Emma, Cécile, Joséphine, Antoinette, Claire Dionis (1839-1926) dont ascendance de Pierre Dionis :

PIERRE DIONIS

(1643 - 1718)

CHIRURGIEN ET ANATOMISTE



Chirurgien nommé, en 1672, par Louis XIV au jardin du Roi – de nos jours, le Jardin des Plantes - pour enseigner « *L'anatomie selon la circulation du sang* », alors que la Faculté de Médecine contestait la découverte de la circulation du sang par Harvey. Pierre Dionis devint, en 1680, médecin et chirurgien de la reine Marie-Thérèse d'Autriche - Femme de Louis XIV -.

En 1712, médecin et premier chirurgien du Dauphin, de la maison de France et de plusieurs princes de sang. En 1713, il devint accoucheur de la Duchesse du Barry. En 1715, il fut appelé au chevet du Roi Louis XIV mourant et se prononça pour l'amputation de l'une des jambes du monarque, mais il était trop tard.

On a de lui : - *Anatomie de l'homme suivant la circulation du sang*, 1690, ouvrage traduit en plusieurs langues et même en chinois.

- *Cours de chirurgie*, 1707.

(Son cours de chirurgie, édité en 1708, est un des meilleurs ouvrages sur le sujet depuis la Renaissance)

- *Dissertation sur la mort subite*, 1709.

- *Traité des accouchements*, 1718.

Son Petit-fils Charles Dionis né et mort à Paris (1710-1776) a laissé :

- *Dissertation sur le ténia*, 1749.

MES ARRIÈRES-GRANDS-PARENTS PATERNELS :
CHARLES, PAUL, ALPHONSE DE GAYFFIER ET
EMMA, CÉCILE, ANTOINETTE, CLAIRE DIONIS



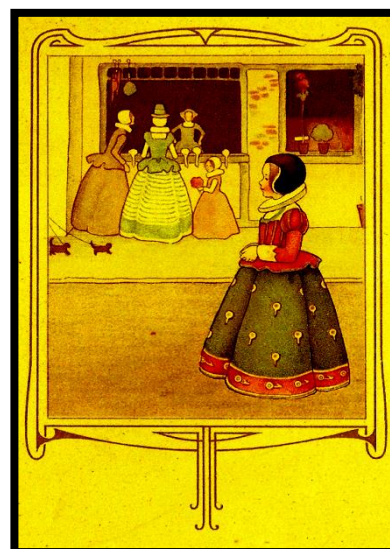
Emma, Cécile, Joséphine, Antoinette, Claire DIONIS (1839-1926)
épouse, le 16 février 1861, à Pontoise
Charles, Paul, Alphonse de GAYFFIER (1836-1921), Contrôleur Principal des Finances.

De cette union, sept enfants :

- Guillaume, René, Pauline, Raymond, Antoinette, Pierre, Gabrielle (ma grand-mère) -



MENUS DE MARIAGE
1861



**Décès de Charles, Paul, Alphonse de GAYFFIER en son domicile
de l'Hôtel Particulier, sis, 5 rue Bruyère au Mans, le 11 août 1921**



Madame DE GAYFFIER ;

Monsieur GUILLAUME DE GAYFFIER ; le Commandant PIERRE DE GAYFFIER, Chef d'Escadrons au 31^e Régiment de Dragons, Chevalier de la Légion d'honneur, et Madame PIERRE DE GAYFFIER ; la Baronne DE CHABERT ; Mademoiselle DE GAYFFIER ; le Général BERNARD, Commandant la 21^e Division, Commandeur de la Légion d'honneur, et Madame BERNARD ;

Messieurs ANTOINE et GUILLAUME DE GAYFFIER ; Mesdemoiselles ÉLISABETH et SUZANNE DE GAYFFIER ; Monsieur et Madame JACQUES CROIZETTE-DESNOYERS ; Monsieur et Madame CHARLES DE CHALVRON ; le Comte JEAN DE COUTARD, Ingénieur au Corps des Mines, Chevalier de la Légion d'honneur, et la Comtesse JEAN DE COUTARD ; Messieurs RAYMOND et PAUL BERNARD ; Mademoiselle MAGDELEINE BERNARD ;

Messieurs MICHEL et PHILIPPE CROIZETTE-DESNOYERS ; Mesdemoiselles MAGDELEINE et JEANNE CROIZETTE-DESNOYERS ; Monsieur JEAN DE CHALVRON ; Mademoiselle MONIQUE DE CHALVRON ; Monsieur LUDOVIC DE COUTARD ;

Madame CROIZETTE-DESNOYERS ; le Comte et la Comtesse DE CATALAN ;

Monsieur FÉLIX DE BEAUREGARD, Chevalier de la Légion d'honneur, et Madame FÉLIX DE BEAUREGARD ; Mademoiselle CROIZETTE-DESNOYERS ; le Vicomte et la Vicomtesse DE CATALAN ; le Comte et la Comtesse DE L'ESCALOPIER ;

Monsieur A. MACHART, Inspecteur Général honoraire des Finances, Commandeur de la Légion d'honneur, et ses Enfants ; Monsieur PAUL MACHART, Commandant d'Artillerie en retraite, Chevalier de la Légion d'honneur ; Madame LOUIS DE BAUDICOUR ; Monsieur et Madame BRIÈRE DE LA HOSSERAYE, et leurs Enfants ; Madame LE NOËL, et ses Enfants ; Mademoiselle MACHART ;

Madame FRANÇOIS RICHE, et ses Enfants ; Monsieur et Madame PAUL RICHE, et leurs Enfants ; Mesdames EUGÉNIE et GABRIELLE RICHE, Dames du Sacré-Cœur ; Madame LEVET DE BESSETTES, et ses Enfants ; Monsieur E. DE GAYFFIER ;

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Charles-Paul-Alphonse de GAYFFIER

leur père, grand-père, arrière-grand-père, oncle, grand-oncle et cousin, décédé, muni des Sacrements de l'Église, le 11 Août 1921, en son domicile au Mans, 5, rue Bruyère, dans sa 86^e année.

Priez Dieu pour lui !

Le Mans — Pompes Funèbres Générales, 10, rue Saint-Jacques — 17222

**A noter, parmi les membres de la famille : Madame LEVET de BESSETTES et ses Enfants.
- voir plus loin, dans le texte, toutes les explications sur les armoiries des BESSETTES / GAYFFIER. -
© Collection Privée Hervé Bernard.**

DÉCÈS

DÉCÈS DE MADAME ALPHONSE DE GAYFFIER NÉE EMMA, CÉCILE, ANTOINETTE, CLAIRE DIONIS.



Monsieur DE GAYFFIER; Monsieur PIERRE DE GAYFFIER, Chevalier de la Légion d'Honneur, et Madame PIERRE DE GAYFFIER; la Baronne DE CHABERT; Mademoiselle DE GAYFFIER; le Général de Division BERNARD, Commandeur de la Légion d'Honneur, et Madame BERNARD;

Messieurs ANTOINE et GUILLAUME DE GAYFFIER; Monsieur et Madame CHARLES-AUGUSTE GROS; Mademoiselle SUZANNE DE GAYFFIER; Monsieur et Madame JACQUES CROIZETTE-DESNOYERS; Monsieur et Madame CHARLES DE CHALVRON; le Comte JEAN DE COUTARD, Ingénieur au Corps des Mines, Chevalier de la Légion d'Honneur, et la Comtesse DE COUTARD; Messieurs RAYMOND, PAUL et PIERRE BERNARD; Mademoiselle MAGDELINE BERNARD;

Messieurs MICHEL, PHILIPPE et HUBERT CROIZETTE-DESNOYERS; Mesdemoiselle MAGDELINE et JEANNE CROIZETTE-DESNOYERS; Monsieur JEAN DE CHALVRON; Mesdemoiselles MONIQUE et JACQUELINE DE CHALVRON; Monsieur LUDOVIC DE COUTARD; Mademoiselle NICOLE DE COUTARD;

La Comtesse DE CATALAN; Madame CROIZETTE-DESNOYERS;

Le Comte et la Comtesse GUY DE CATALAN, et leur Fils; le Comte et la Comtesse DE L'ESCALOPIER; Madame DE BEAUREGARD; Mademoiselle CROIZETTE-DESNOYERS; Monsieur MACHART, Inspecteur Général Honoraire des Finances, Commandeur de la Légion d'Honneur, ses Enfants et Petits-Enfants;

Madame FRANÇOIS RICHE, ses Enfants et Petits-Enfants; Monsieur et Madame PAUL RICHE, et leurs Enfants,

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame de GAYFFIER

NÉE - EMMA - CÉCILE - ANTOINETTE - CLAIRE DIONIS

leur mère, grand'mère, arrière-grand'mère, tante, grand'tante, arrière-grand'tante et cousine, pieusement décédée en son domicile, au Mans, 5, rue Bruyère, le 15 juin 1926, à l'âge de 87 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

Priez Dieu pour Elle !

5, rue Bruyère, Le Mans.
25, rue Chabot-Charny, à Dijon.
Château de Bey, par Damerey (Saône-et-Loire).
18, rue de l'Orangerie, à Versailles.

LE MANS. — IMP. P. BLANCHET. — 41561

Décès de Madame de GAYFFIER née DIONIS en son domicile de l'Hôtel Particulier, sis, 5 rue Bruyère au Mans, le 15 juin 1926.

PORTRAIT DE MON GRAND-PÈRE PATERNEL
LE GÉNÉRAL DE DIVISION LOUIS BERNARD



**Général de Division Louis, Auguste, Camille Bernard
(Saint-Malo, 1864 - Versailles, 1955)**

Ancien élève de l'Ecole Polytechnique – AX. 1884.

Croix de Guerre 1914/1918 Française (5 Palmes) et Belge (2 Palmes)

Commandeur de la Légion d'Honneur

Commandeur de l'ordre du Bain (Empire Britannique)

Commandeur de l'ordre de Sainte-Anne de Russie

Commandeur de l'ordre de Léopold de Belgique.

- Ses trois fils, Saint-Cyriens : Gabriel, Paul et Pierre Bernard –

**- Père : Ambroise, Auguste Bernard (1829-1914), Lieutenant-colonel,
Officier de la Légion d'honneur, épouse en 1863 à Saint-Malo Louise Gauguin***

- Mère : Louise, Agathe, Marie Gauguin (1842-1902), née à Lannion.

***Famille apparentée au célèbre Peintre français, issu de l'impressionnisme,
Paul Gauguin (1848-1903)**

L'ILLUSTRE AMIRAL HENRI RIEUNIER AURA L'AÎNÉE DE SES HUIT PETITS-ENFANTS, MARIE LOUIS, QUI ÉPOUSERA UN SAINT-CYRIEN DONT LA FAMILLE COMPTAIT DES CHEVALIERS DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM, À MALTE, LORS DE LA CRÉATION DE LA 1^{ÈRE} ÉCOLE NAVALE. AUTEUR HERVÉ BERNARD, HISTORIEN DE MARINE. MARS 2015.

SOUVENIR ET MÉMOIRE - GRANDE GUERRE 1914-1918

LE GÉNÉRAL DE DIVISION LOUIS AUGUSTE CAMILLE BERNARD



© Collection Privée Hervé Bernard.

Officier d'artillerie, il se distingue lors de la grande guerre 14/18. Il est nommé général de Brigade, en décembre 1916, et prend alors le commandement de la 40e division d'infanterie, jusqu'en septembre 1917 (Bataille de l'Aisne-Saint Mihiel).

Le 15 octobre 1918, le général Bernard devient chef d'état-major de l'Armée française en Belgique.

Principaux engagements : 1914 Pin Isel et Nevraumont (Belgique), Blagny, Yoncq, Bataille de la Marne, Auberive, en 1914. Regnieville, Thelus, en 1915 ; Neuville Saint-Vaast, Verdun Nord, Paissy, Barleux, en 1916 ; Sapigneul et Côte 108, Berry-au-Bac, Louvemont, Beaumont, en 1917 ; Noyon, Montdidier, offensive en Belgique, en 1918. Nommé général de division, le 19 septembre 1922, il commande la 21e division d'infanterie, à Nantes, jusqu'à la date de son départ en retraite, en 1924.

© Collection Hervé Bernard.

L'ILLUSTRE AMIRAL HENRI RIEUNIER AURA L'AÎNÉE DE SES HUIT PETITS-ENFANTS, MARIE LOUIS, QUI ÉPOUSERA UN SAINT-CYRIEN DONT LA FAMILLE COMPTAIT DES CHEVALIERS DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM, À MALTE, LORS DE LA CRÉATION DE LA 1^{ÈRE} ÉCOLE NAVALE. AUTEUR HERVÉ BERNARD, HISTORIEN DE MARINE. MARS 2015.

LE GÉNÉRAL DE DIVISION LOUIS BERNARD LE PLUS HAUT GRADE DE LA HIÉRARCHIE MILITAIRE DE L'ÉPOQUE



Revue Militaire.



Général de division Louis BERNARD

Lieutenant-colonel en 1913 - Colonel en 1915 - Général de brigade en décembre 1916 - Chef d'état-major de l'Armée française en Belgique, 1918 - Général de division en 1922 - Commandant la 21^{ème} Division d'Infanterie à Nantes.

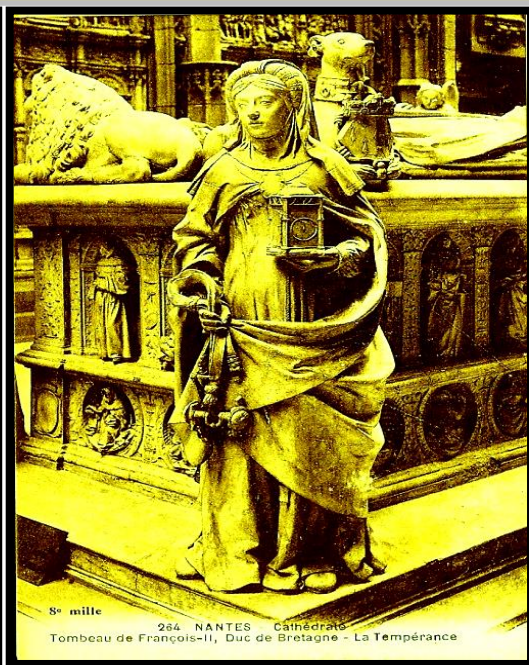
IL RESTA QUATRE ANNÉES SUR LE FRONT ET PARTICIPA ACTIVEMENT À LA BATAILLE DEVANT VERDUN EN 1916

Cartes Postales de Nantes de 1922 - Défilé des Troupes - Vue de Nantes en Ballon.

© - Collection Privée Hervé Bernard



3. NANTES - Fête Nationale de Jeanne d'Arc 1922 - Le Drapeau du C5^e d'Infanterie



8^e mille
264 NANTES Cathédrale
Tombeau de François-II, Duc de Bretagne - La Tempérance

AMBROISE, AUGUSTE BERNARD ET LOUISE, AGATHE, MARIE GAUGUIN



Ambroise, Auguste Bernard (1829-1914)
épouse en 1863, à Saint-Malo
Louise, Agathe, Marie Gauguin (1842-1902)



Un fils unique,
Louis Bernard
futur X et Général.
Sur les genoux de la
gouvernante.
- Saint-Malo -



Vous êtes prié d'assister aux obsèques de

Monsieur Auguste BERNARD

MAJOR D'INFANTERIE EN RETRAITE
ANCIEN LIEUTENANT-COLONEL DE L'ARMÉE TERRITORIALE
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

décédé le 31 Juillet 1914, dans sa 85^e année, muni des Sacraments de l'Eglise,

Qui auront lieu en l'église du Sacré-Cœur, le Dimanche 2 Août, à onze heures et quart.

Réunion à la maison mortuaire, 3, Cité des Argentiers.

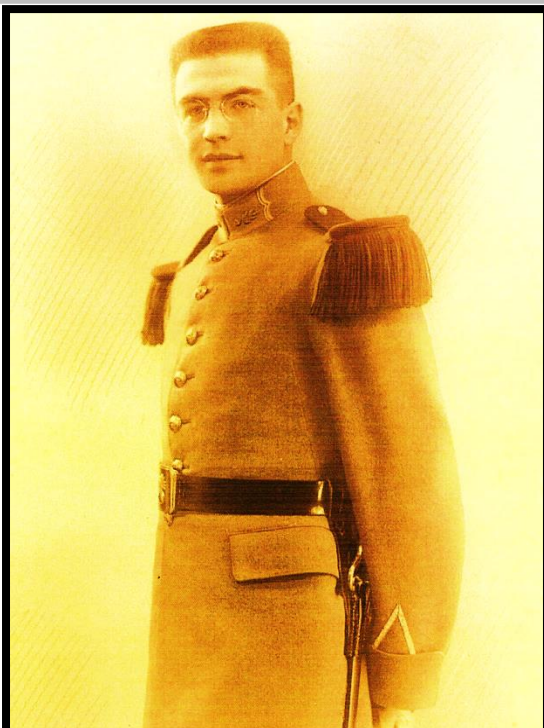
De la part du Lieutenant-Colonel BERNARD, son Fils ; de Messieurs RAYMOND et PAUL BERNARD, ses Petits-Fils ; de Monsieur EMILE BERNARD, son Frère.

L'ILLUSTRE AMIRAL HENRI RIEUNIER AURA L'AÎNÉE DE SES HUIT PETITS-ENFANTS, MARIE LOUIS, QUI ÉPOUSERA UN SAINT-CYRIEN DONT LA FAMILLE COMPTAIT DES CHEVALIERS DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM, À MALTE, LORS DE LA CRÉATION DE LA 1^{ÈRE} ÉCOLE NAVALE. AUTEUR HERVÉ BERNARD, HISTORIEN DE MARINE. MARS 2015.

LA FAMILLE DE MES GRANDS-PARENTS PATERNELS



**Général de division (AX.1884) et Madame Louis Bernard et les quatre enfants vivants sur les cinq.
Le premier enfant du couple, Marcel, est décédé à l'âge de 18 mois.
L'aîné Raymond*(mon Père), Paul, Magdeleine, Pierre – Photo 1925 – Paul et Pierre futurs Saint-Cyriens.**

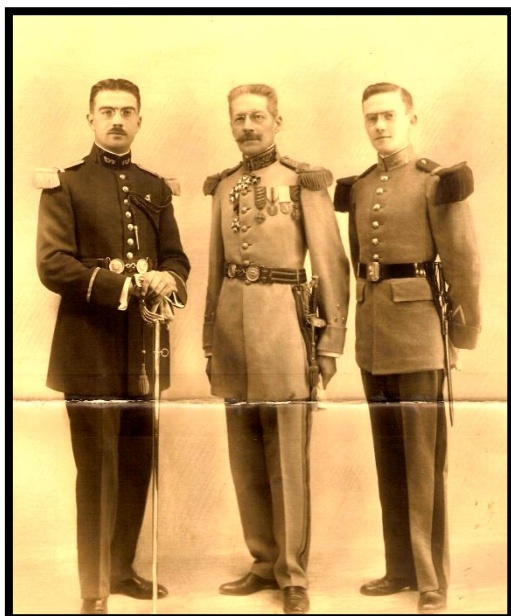


*** Raymond, Gabriel, Louis Bernard
École Spéciale Militaire de Saint-Cyr
Promotion Sous-lieutenant Pol Lapeyre
(1926-1928)
Lieutenant-Colonel
Officier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 39/45
Breveté d'Etat-Major – École de Guerre.
© Page Entière - Collection Hervé Bernard.**

1931 – Raymond Bernard et son épouse née Marie Louis, ma Mère, la fille aînée du Colonel René Louis, mort héroïquement pour la France à la tête du 3^{ème} Régiment de marche de Zouaves, sur le front de Champagne, à l'assaut des positions allemandes, le 25 septembre 1915. Le colonel René Louis avait été désigné par le général Joffre chef de l'Armée, en 1911, Professeur-adjoint de Tactique militaire à l'École Supérieure de Guerre (Collège Interarmées de Défense). Baptême dans la Prestigieuse École militaire du 7^o Arrondissement de Paris, en 1937, de l'amphithéâtre « Louis » pour marquer le souvenir de cet « Officier Exemplaire » promis aux plus hautes destinées.

L'ILLUSTRE AMIRAL HENRI RIEUNIER AURA L'AÎNÉE DE SES HUIT PETITS-ENFANTS, MARIE LOUIS, QUI ÉPOUSERA UN SAINT-CYRIEN DONT LA FAMILLE COMPTAIT DES CHEVALIERS DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM, À MALTE, LORS DE LA CRÉATION DE LA 1^{ÈRE} ÉCOLE NAVALE. AUTEUR HERVÉ BERNARD, HISTORIEN DE MARINE. MARS 2015.

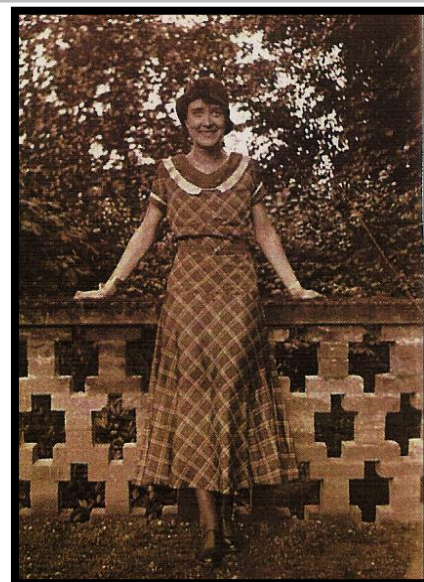
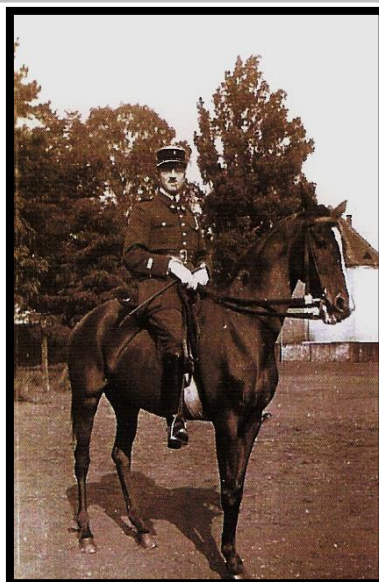
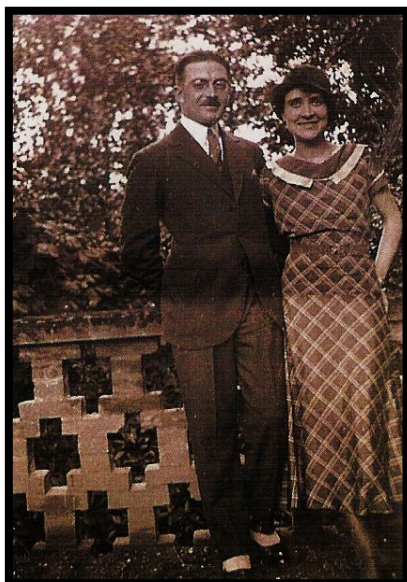
**QUELQUES PHOTOGRAPHIES DE FAMILLE ET DE RAYMOND BERNARD
FILS AÎNÉ DU GÉNÉRAL LOUIS BERNARD - GABRIELLE DE GAYFFIER**



**Général Louis Bernard
Raymond et Paul Bernard**



**Metz, mai 1930 – 8^e B.CP - Peloton d'engins et transmissions, recrues.
3^{ème} sur la droite, Lieutenant Raymond Gabriel Bernard, mon Père.**



- Mes Parents - Page Entière – © Collection Privée Hervé Bernard.

Raymond Gabriel BERNARD (1905-1998) et Marie LOUIS (1906-1989), Épouse BERNARD.

Marie Louis appartenait à une famille qui avait donné de nombreux officiers à la France sortis de l'École Polytechnique et de l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr, dont plusieurs sont « Morts pour la France ». Elle était la petite fille aînée de l'Amiral Henri Rieunier (1833-1918) Grand-Croix de la Légion d'honneur, médaillé militaire, un grand marin, Pionnier du Japon Meiji et de l'Extrême-Orient. L'Amiral Henri Rieunier terminera une brillante et prestigieuse carrière Militaire, Diplomatique et Politique « à cheval » sur le Second Empire et la Troisième République comme Ministre de la Marine et Député de Rochefort sur Mer. L'Amiral Henri Rieunier déclina l'offre - du Président de la République Félix Faure - de le nommer, en décembre 1895, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur et Président du Conseil National de la Légion d'Honneur au Palais de Salm, à Paris. L'Amiral Henri Rieunier avait refusé cette haute et prestigieuse charge, au regret de mon arrière-grand-mère, pour entrer en politique.

IN MEMORIAM



Raymond Gabriel BERNARD (1905-1998) et Marie LOUIS (1906-1989), Épouse BERNARD

L'ILLUSTRE AMIRAL HENRI RIEUNIER AURA L'AÎNÉE DE SES HUIT PETITS-ENFANTS, MARIE LOUIS, QUI ÉPOUSERA UN SAINT-CYRIEN DONT LA FAMILLE COMPTAIT DES CHEVALIERS DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM, À MALTE, LORS DE LA CRÉATION DE LA 1^{ÈRE} ÉCOLE NAVALE. AUTEUR HERVÉ BERNARD, HISTORIEN DE MARINE. MARS 2015.

DÉCORATIONS DE RAYMOND GABRIEL BERNARD (1905-1998)
 SAINT-CYR DE LA PROMOTION SOUS-LIEUTENANT POL LAPEYRE (26-28)
 CAMPAGNES DE FRANCE - AFRIQUE - ITALIE - ALLEMAGNE - INDOCHINE



Écusson de la 1^{re} Armée Française** – Plaque des Décorations.



UNE PARTIE DES
MÉDAILLES.

PLAQUE DES
DÉCORATIONS.

*Fait prisonnier par les allemands, il s'évade du Camp de la Forteresse de Neuf- Brisach.

*Blessé dans l'enfer du Monte-Cassino (Juin - Italie).

*Campagnes de France, Afrique, Italie, Allemagne.

*Il rejoint Londres – Appel du Général de Gaulle.

*Brevet d'Officier de la Légion d'honneur signé par le Général Charles de Gaulle par décret du 29 décembre 1959.

**1^{re} Armée : Général de Lattre de Tassigny.

*Officier de la Légion d'honneur.

* Croix de Guerre 1939/1945 avec deux Citations.

*Combattant volontaire de la Résistance.

*Médaille Commémorative 1939/1945 : France, Italie, Afrique, Allemagne. *France-Libre (F.F.L) (18 juin 1940 - 8 Mai 1945).

*Combattant Volontaire 1939/1945.

*Corps Expéditionnaire Français d'Italie.

*Corps Expéditionnaire d'Extrême-Orient (Indochine),*Médaille Coloniale.*Croix des Services Militaires Volontaires 1939/1945.

*Médaille du Combattant.

*Médaille des Blessés.

*Médaille Commémorative « Afrique du Nord ».

L'ILLUSTRE AMIRAL HENRI RIEUNIER AURA L'AÎNÉE DE SES HUIT PETITS-ENFANTS, MARIE LOUIS, QUI ÉPOUSERA UN SAINT-CYRIEN DONT LA FAMILLE COMPTAIT DES CHEVALIERS DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM, À MALTE, LORS DE LA CRÉATION DE LA 1^{ÈRE} ÉCOLE NAVALE. AUTEUR HERVÉ BERNARD, HISTORIEN DE MARINE. MARS 2015.

MARIE, CLÉMENCE, HENRIETTE LOUIS, ÉPOUSE GABRIEL RAYMOND BERNARD
(1906-1989)



MÉDAILLE DE LA



FAMILLE FRANÇAISE

REMISE PAR LE MAIRE DE STRASBOURG, EN 1949.

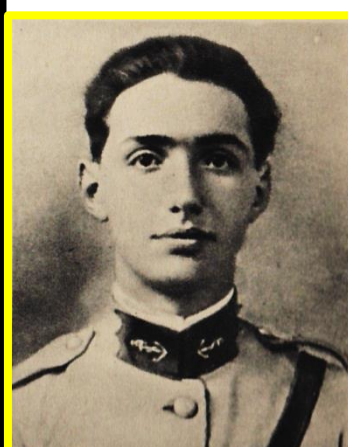
SOUVENIRS DE JEUNESSE

Je revois mon enfance, au déclin de la vie.
Nous étions huit enfants, deux filles et six garçons.
Frères et cousins, et tous heureux de cette union.
Nos pères avaient versé leur sang pour la patrie.

Nous entendions parler d'honneur et de devoir.
Nos mères, vaillantes, meurtries, apaisantes
Veillaient, attentives, sur notre bonne entente.
Et, tous réunis, nous méditions le soir.

Nos années de jeunesse se sont écoulées
Dans la gaîté. Troupeau turbulent et joyeux
Une chaude ambiance présidait à nos jeux,
Durant dix-huit années trop vite envolées.

Et, tout cela résonne comme une chanson.
Tout était clair et lumineux, ainsi que l'onde.
Nous étions animés par une Foi profonde:
Il y avait beaucoup d'amour, à la maison.



* « Sous-Lieutenant
Pol Lapeyre »
qui au Maroc tint
soixante jours en échec
l'ennemi, et fit sauter
son poste plutôt que de
se rendre.

(Juin 1925)

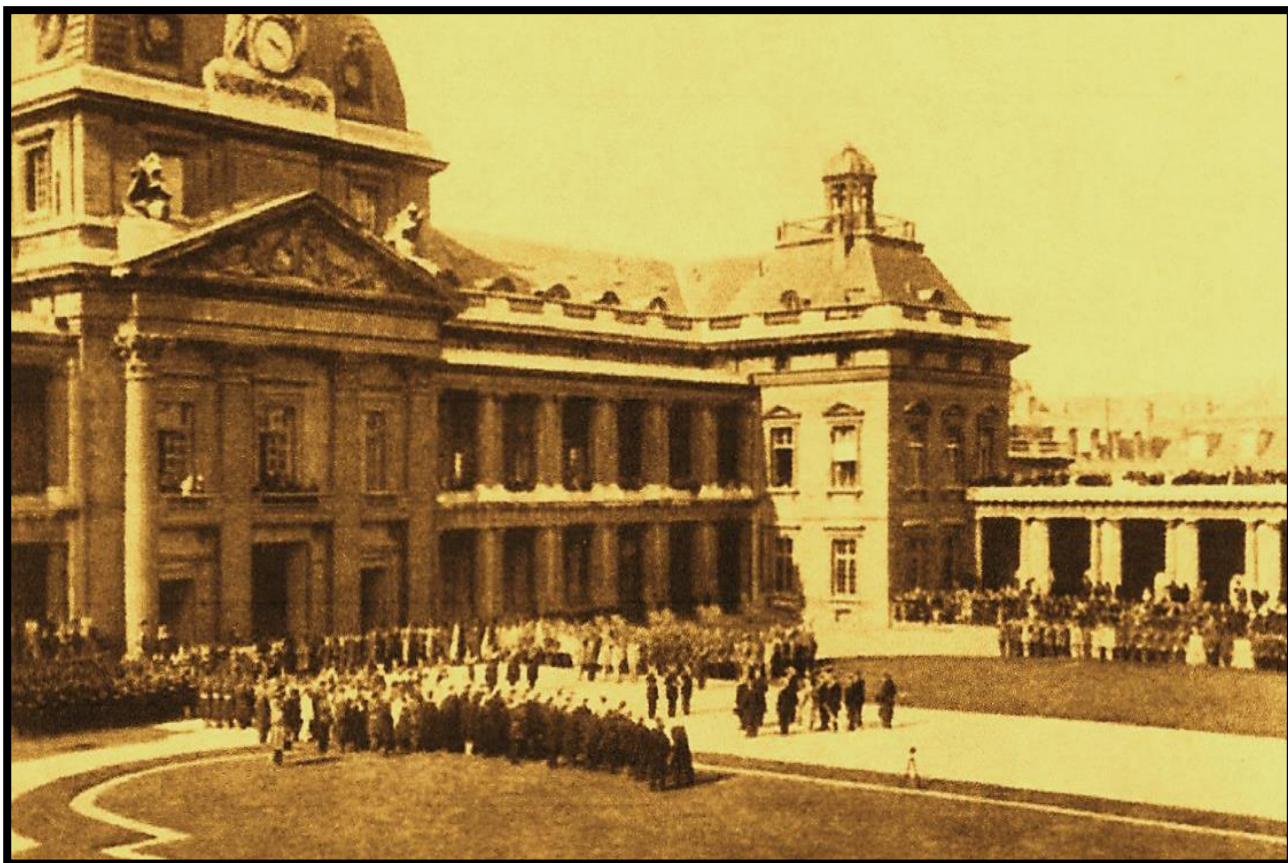
© Collection Privée
Hervé Bernard

*Photo de Marie Louis épouse Gabriel Bernard (Saint-Cyrien – Promotion *« Sous-Lieutenant Pol Lapeyre »), vers l'âge de 20 ans, la fille aînée du Colonel René Louis et l'aînée des huit petits-enfants de l'Amiral Henri Rieunier, Ministre de la Marine, député, Grand-croix de la Légion d'honneur, décoré de la Médaille militaire dont deux gendres, Saint-Cyriens : le Colonel René Louis et le Commandant Georges Michon sont morts pour la France. Ce poème, a été rédigé par Marie Louis (six enfants) à la fin de sa vie ; les deux veuves de guerre ayant élevées ensemble les huit petits orphelins de la guerre 14/18 principalement dans deux grandes et vastes Propriétés familiales, sises, 64 et 66 Avenue de Paris, à Versailles.*

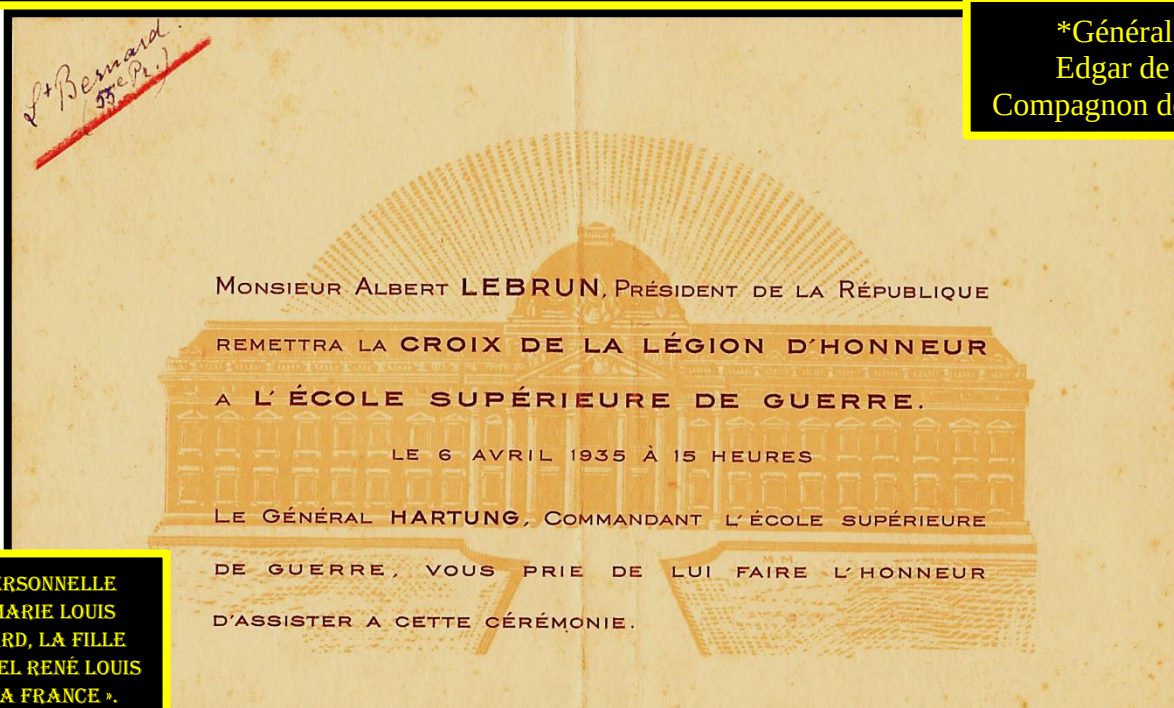
© Collection Privée Hervé Bernard.

En 1949, âgé de 8 ans, je garde une mémoire vivace d'un goûter avec projection cinématographique qui fut offert aux enfants des officiers présents dans le cercle rapproché du général Raymond Gruss (1893-1970) Gouverneur militaire de Strasbourg. Son épouse était apparentée aux célèbres familles "Turckheim" et "de Dietrich". En 1950, le général Raymond Gruss va devenir propriétaire du splendide château et jardins de la "Léonardsau", domaine en Alsace. Enfant, Je fus également émerveillé à la vue de deux superbes cavaliers "Spahis", en grande tenue sur leur monture, en faction, de chaque côté de l'entrée du Palais du Gouverneur militaire de Strasbourg.

LE 6 AVRIL 1935, L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE GUERRE EST DÉCORÉE DE LA LÉGION D'HONNEUR PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ALBERT LEBRUN.



La cérémonie du 6 avril 1935 dans la Cour d'honneur - Photo Pierre Petit. Mon père, sorti au 11^{ème} rang de classement de la 55^{ème} Promotion de l'École Supérieure de Guerre était présent, ce jour-là, ainsi que ma mère - la fille aînée du colonel René Louis, mort pour la France, « Amphi Louis » - dans la Cour d'honneur. Dans le même cadre splendide de la Cour d'honneur étaient réunis les 55^{ème} et 56^{ème} Promotions, présentes à l'École, les officiers de réserve du service d'état-major, et les représentants de vingt-huit nations étrangères. Au fond de la Cour les détachements de toutes armes : artillerie, génie, infanterie, infanterie coloniale, cavalerie, aéronautique avec colonels et drapeaux, rendaient les honneurs. Il est procédé à l'appel des morts : 350 officiers brevetés avaient été tués à l'ennemi pendant la Grande Guerre. Suit l'allocution du Président de la République. Puis Le Président de la République épingle la Croix de la Légion d'honneur sur le coussin que lui présente le commandant *de Larminat, chef de la 55^{ème} Promotion. Les troupes défilent et la cérémonie se termine par une conférence à l'amphithéâtre des Vallières qui y exalte les forces morales. Ci-dessous, reproduction de l'invitation personnelle de ma mère née Marie Louis, fille aînée du colonel René Louis, Professeur à l'École Supérieure de Guerre, mort pour la France, à la tête de son régiment, le 3^{ème} zouave, à l'assaut des positions allemandes, sur le front de Champagne, le 25 septembre 1915.



*Général d'Armée
Edgar de Larminat
Compagnon de la Libération

INVITATION PERSONNELLE
DE MA MÈRE MARIE LOUIS
ÉPOUSE BERNARD, LA FILLE
AÎNÉE DU COLONEL RENÉ LOUIS
« MORT POUR LA FRANCE ».

Décès de Madame Raymond BERNARD née Marie, Clémence, Henriette LOUIS
Son domicile, sis, 34 Rue du Peintre-Lebrun à Versailles, le 1^{er} Mars 1989.



Monsieur Raymond BERNARD, Officier de la Légion d'Honneur,

Monsieur et Madame Alain BERNARD, leurs enfants et petits-enfants, Le Docteur et Madame Bernard DOMBROWSKI et leurs enfants, Le Comte William de ROBIANO de SAFFRAN, Chevalier de l'Ordre National du Mérite et la Comtesse William de ROBIANO de SAFFRAN, leurs enfants et petits-enfants, Monsieur et Madame Hervé BERNARD et leurs enfants, Madame Roselyne BERNARD, Monsieur et Madame Philippe MADRANGE et leurs enfants ;

Madame Claudie CORNILLEAU ;

Monsieur le Chanoine Xavier LOUIS, Officier de la Légion d'Honneur, Monsieur Roger LOUIS, Chevalier de la Légion d'Honneur et Madame Roger LOUIS, leurs enfants et petits-enfants ;

Monsieur Paul BERNARD, Commandeur de la Légion d'Honneur et Madame Paul BERNARD, leurs enfants et petits-enfants, Mademoiselle Madeleine BERNARD, Monsieur Pierre BERNARD, Chevalier de la Légion d'Honneur et Madame Pierre BERNARD, leurs enfants et petits-enfants ;

Monsieur Robert MICHON del CAMPO, Chevalier de la Légion d'Honneur et Madame Robert MICHON del CAMPO et leur fils, Monsieur l'Abbé Henri MICHON del CAMPO, Madame Christiane PERRIN, ses enfants et petits-enfants, Monsieur Jean MICHON del CAMPO, Chevalier de la Légion d'Honneur et Madame Jean MICHON del CAMPO, leurs enfants et petits-enfants ;

Les familles de GAYFFIER, CROIZETTE-DESNOYERS, de CHALVRON et de COUTARD,

ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Raymond BERNARD

née Marie-Clémence LOUIS

leur épouse, mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine décédée à VERSAILLES, le 1^{er} Mars 1989, munie des sacrements de l'Église.

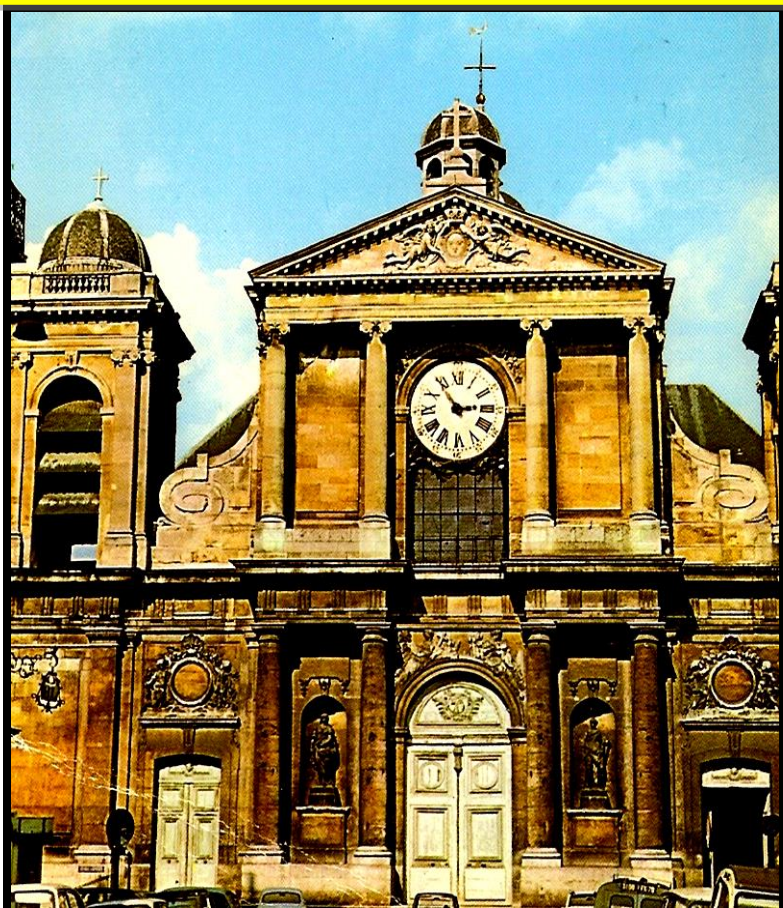
La cérémonie religieuse sera célébrée le Vendredi 3 Mars 1989 à 9 h. 30, en l'Église Notre-Dame de Versailles, sa paroisse.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale, au cimetière du père Lachaise dans le caveau de famille.

Ni fleurs, ni couronnes.

34, rue du Peintre-Lebrun 78000 VERSAILLES.

L'ILLUSTRE AMIRAL HENRI RIEUNIER AURA L'AÎNÉE DE SES HUIT PETITS-ENFANTS, MARIE LOUIS, QUI ÉPOUSERA UN SAINT-CYRIEN DONT LA FAMILLE COMPTAIT DES CHEVALIERS DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM, À MALTE, LORS DE LA CRÉATION DE LA 1^{ÈRE} ÉCOLE NAVALE. AUTEUR HERVÉ BERNARD, HISTORIEN DE MARINE. MARS 2015.



Église NOTRE-DAME de VERSAILLES

(Ancienne Paroisse du Château)

Construite par Jacques Hardouin-Mansart de 1684 à 1688 à la demande de Louis XIV qui en posa la 1^{ère} pierre le 10 mars 1684.

Dans la 1^{ère} chapelle, à gauche en entrant, repose le cœur de Lazare Hoche qui naquit à Versailles en 1768 et qui, sous la révolution - dont il fut une des figures les plus nobles et les plus pures - devint général.

Obsèques du Colonel et de Madame Raymond Bernard, les Parents d'Hervé Bernard.



- VERSAILLES -

Église Cathédrale SAINT-LOUIS (XVIII^{es}.)

Mariage du Lieutenant et Madame Raymond Bernard.

Obsèques du Général de Division et de Madame Louis Bernard, née Gabrielle de Gayffier.

Les Grands-Parents d'Hervé Bernard.



Domaine de Versailles.

Le Petit Trianon – Le Moulin de la Reine.

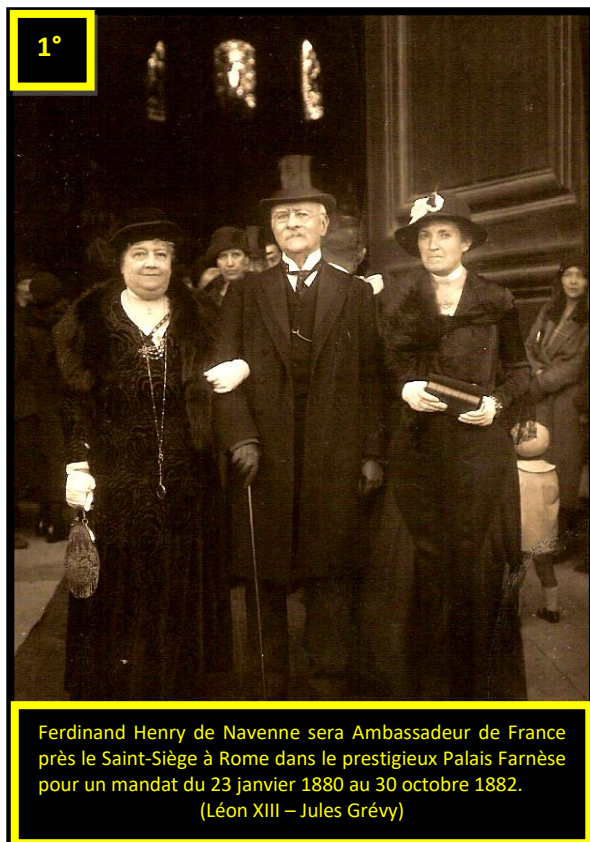
Parc de Versailles – Grandes Eaux – Bassin de Neptune.

- 1909 -



Notre arrière-grand-père maternel l'Amiral Henri Rieunier avait laissé à sa descendance des biens immobiliers, notamment, à Versailles : l'immeuble du n° 34, de la rue du Peintre Lebrun et le n° 36 (hôtel particulier). Paris, 16^{ème} : l'immeuble du n°118, avenue Victor-Hugo - avec un magasin : actuellement, chez Bechu le renommé salon de thé et la célèbre boulangerie - et le n° 120, de la même avenue, avec une autre très vieille enseigne. A Albi, la Propriété, sise, 3 Place de la Trébaillie. Foncier dont il ne reste plus rien, de nos jours, dans le patrimoine familial. Page Entière – © Collection Privée Hervé Bernard.

Portrait d'une Sœur de ma Grand-Mère la Baronne Édouard de CHABERT née Pauline de GAYFFIER



- 1 Photographie prise, le 17 octobre 1931, à la sortie de l'Eglise Cathédrale Saint-Louis de Versailles, à gauche, Pauline de Gayffier (1867-1950), épouse du baron Edouard de Chabert : Château de Bey, par Damerey (Saône et Loire). Au milieu, un cousin germain - du côté de ma mère - Ferdinand Henry de Navenne (1853-1936), officier de la Légion d'honneur, ancien Ministre Plénipotentiaire de France près le Saint-Siège, à Rome. Celui-ci possédait aussi des attelages et habitait un *Hôtel Particulier* dans le quartier du Trocadéro, à Paris. Ferdinand Henry de Navenne a écrit plusieurs ouvrages, notamment :
- *Entre Tibre et l'Arno* - Paris E. Plan – Nourrit 1903.
 - *Roma Amor – Âmes Romaines* - Bibliothèque Charpentier 1905.
 - *Rome, le Palais Farnèse et les Farnèse Pendant Trois Siècles* - Paris, Albin Michel, 1914, livre couronné par l'Académie Française : 710 pages – Format 25 cm x 16, etc.

A droite, l'une des trois filles de l'amiral Henri Rieunier Ministre de la marine et député de Rochefort sur Mer - la sœur de ma grand-mère maternelle - Marguerite Rieunier (1874-1952), veuve du Commandant G. Michon « Mort pour la France », à la Bataille de la Sambre, en 1914, Propriétaire d'un *Hôtel Particulier XVIII^e* situé 64 avenue de Paris, à Versailles, devenu *Patrimoine d'État* : vendu en 2009. Photographie, ci-dessous.

- 2 Photographie des membres de la famille, prise le même jour que la photo 1°, à la sortie de l'Eglise Cathédrale Saint-Louis de Versailles pour la cérémonie de mariage de mes Parents, le Lieutenant et Madame Raymond Bernard, c'est-à-dire le 17 octobre 1931.

De gauche à droite : Madame Charles de Chalvron, Monsieur Antoine de Gayffier, Madame Antoine de Gayffier, Comte Jean de Coutard, Inspecteur Général des Mines, officier de la Légion d'honneur.



64, Avenue de Paris – Versailles.

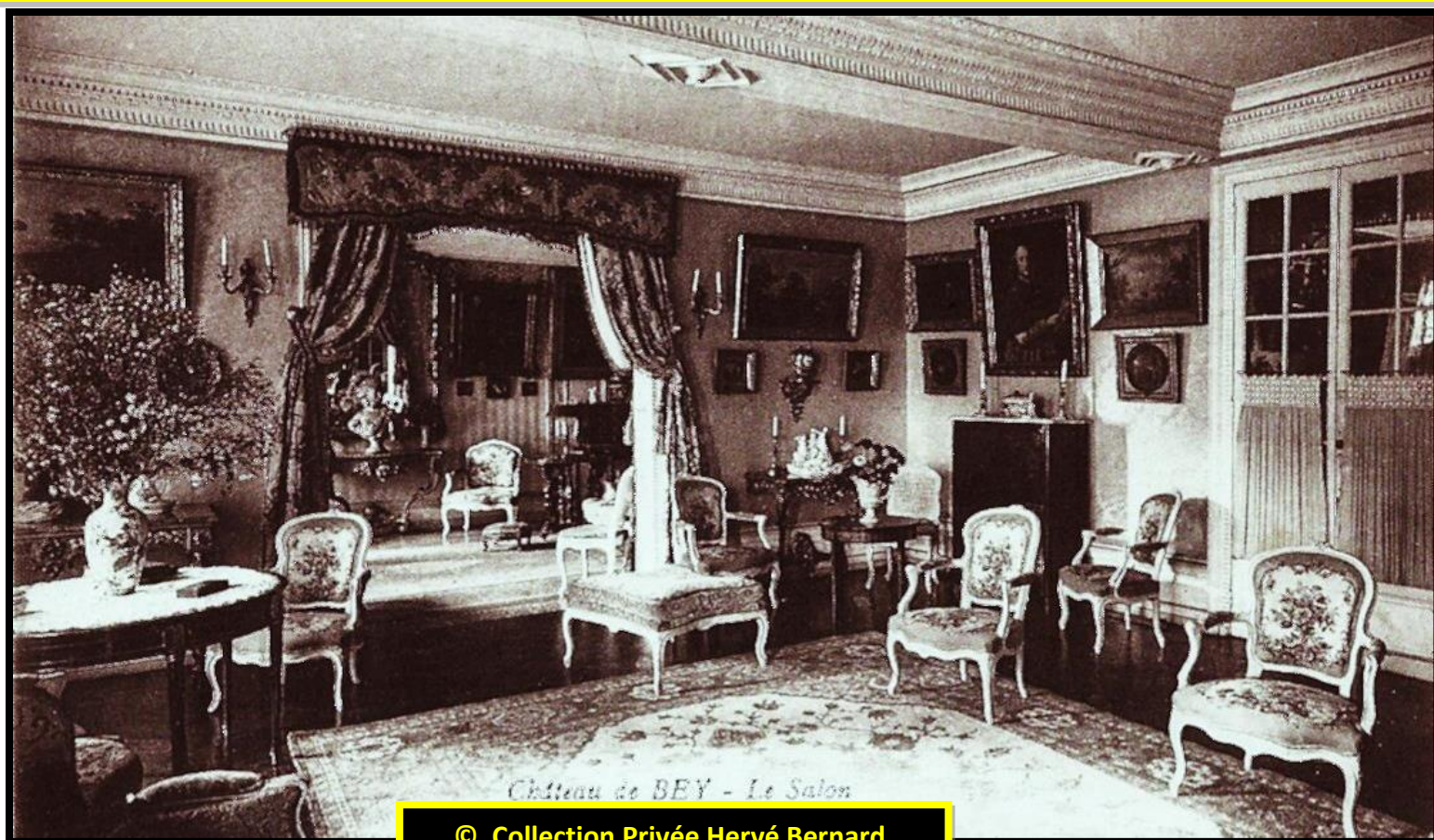
L'ILLUSTRE AMIRAL HENRI RIEUNIER AURA L'AÎNÉE DE SES HUIT PETITS-ENFANTS, MARIE LOUIS, QUI ÉPOUSERA UN SAINT-CYRIEN DONT LA FAMILLE COMPTAIT DES CHEVALIERS DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM, À MALTE, LORS DE LA CRÉATION DE LA 1^{ÈRE} ÉCOLE NAVALE. AUTEUR HERVÉ BERNARD, HISTORIEN DE MARINE. MARS 2015.

LE CHÂTEAU DE BEY À L'ÉPOQUE DU BARON EDOUARD DE CHABERT



BEY – LE CHÂTEAU ET LE SALON

Le Château de BEY, par Damerey, dans le département de Saône et Loire. Il y avait dans ce ravissant domaine tout en délicatesse et d'un charme exquis - qui comprenait aux alentours de grandes étendues de terre particulièrement giboyeuses - attelages, majordome et gens de maison en livrée attachés de longue date aux occupants de cette *Propriété Familiale*. Le Château est transformé, de nos jours, en *Hôtellerie de luxe*.



GAYFFIER

LES ORIGINES DE LA FAMILLE

La Famille de GAYFFIER dès la fin du XIII^e siècle se trouve à Bessettes, Paroisse de Saint Jacques de Chastanier, près de Langogne, en bas Gévaudan, diocèse de Mende, où elle paraissait établie depuis un temps immémorial (*ab antiquo tempore*).

Son nom est écrit : Gayffier, Gaiffier, Guayffier, Gueyffier, Gueiffier, Gueffier, etc. La première orthographe se rencontre presque invariablement dans les chartes du XIV^e siècle, et dans les livres terriers de la maison de Bessettes de 1488, 1490 et de 1500 à 1532. Les autres variantes, dues sans aucun doute aux fantaisies des notaires et aux officiers publics, sont fréquentes ensuite, et quelques unes, ont été définitivement gardées par diverses branches de la famille ; celle d'Antoine de Gayffier de Maurin, après de nombreuses variations aussi, a conservé seule la première. C'est du reste l'orthographe de l'étymologie latine : *Gayfferii*.

Il est encore de notoriété publique que cette famille est une des plus anciennes du Gévaudan, et toute la noblesse actuelle du pays le reconnaît.

Ce nom est d'origine germanique. Sa forme primitive était *Waiver*, composée de deux radicaux : le premier *Wai*, *Way*, *Wey*, qu'on retrouve avec le sens de « courageux » dans les anciens noms anglo-saxons *Warwey*, *Waimar*. Le second, le radical *Ver*, représente le *Vir* latin. *Ver* signifie en gaélique : supérieur, prééminent, excellent.

La forme primitive *Waiver* s'est modifiée par des translations successives en *Waifer*, *Waiferius*, *Waifre*, *Guifer*, *Gaifer*, *Gayffier*, *Gaiffier*, *Guaiffier*, etc.

Dans les récits des guerres que Gayffier, duc d'Aquitaine, fils d'Eudes, soutint contre Pépin de 758 à 768, Jean Bouchet écrit ce nom Gayffier, Claude Fouchet l'écrit *Gaiffier*.

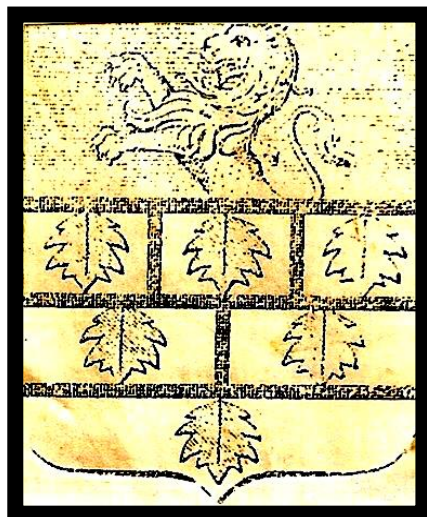
Le « *W* » germanique, étranger aux usages français, a été remplacé par « *G* » ou « *GU* » et le « *V* » allemand par « *F* » dont il a la prononciation.

Malgré les incendies, en mars 1577, du château de Bessettes et de toutes les archives de Chastanier, malgré la vente des minutes du notaire d'Auroux regardées comme indéchiffrables, des documents authentiques très anciens sont encore détenus par la famille.

Mon ascendant paternel Joseph, Eugène de Gayffier (1806-1871) a étudié ces documents, ainsi que les archives de la Lozère, des départements limitrophes, de plusieurs paroisses et celles des familles alliées. Ses travaux représentent une somme de travail considérable. Il y a mis beaucoup de minutie et n'a pas eu tendance à adopter comme parents des personnages flatteurs lorsque la parenté n'était pas établie.

Il n'a affirmé que ce qu'il a pu vérifier et a averti lorsqu'il y avait un doute sur un fait, sur une date ou sur l'identité d'un personnage.

LES ARMOIRIES DE LA FAMILLE DE BESSETTES AVANT 1250



« D'azur au mur de six carreaux d'argent, maçonné au sable, mouvant de la pointe de l'écu et sommé d'un lion issant d'or en chef ; chaque carreau chargé d'une feuille de Bès (bouleau) versée en sinople ».

LE BOULEAU, ARBRE DE FUTAIE DONT LES MENUS BRINS SERVENT À FAIRE DES BALAIS, EST NOMMÉ *BEZV*, OU *BEZVEN* EN LANGUE CELTIQUE, ET *BEZ* EN BAS BRETON. DU MOT *BÈS*, BOULEAU EN PATOIS DU GÉVAUDAN, A ÉTÉ FORMÉE L'EXPRESSION *BESSEDO*, BOULAIE OU LIEU PLANTÉ DE BOULEAUX, D'OÙ DÉRIVE LE NOM DE LA FAMILLE DE GAYFFIER DE BESSETTES, EN 1250, PORTANT SIX FEUILLES DE BOULEAU VERSÉES DANS SES ARMOIRIES.

Mon arrière-grand-père paternel Alphonse de Gayffier (1836-1921), passionné d'histoire, d'archéologie et d'héraldique, a beaucoup étudié cette question. Il écrivait :

« Le blason des ancêtres doit être religieusement conservé et transmis dans son intégralité absolue. Il n'est pas permis à qui que ce soit d'y apporter la plus légère modification, fût-ce sous prétexte de mode ou d'esthétique. Vouloir mettre un blason au goût du jour, c'est souvent lui enlever une particularité qui, pour l'archéologue, était un indice de vérité et d'ancienneté qui avait son prix ; un détail qui paraît insignifiant peut être une révélation pour qui sait observer et interpréter. Cette fixité absolue s'entend des armes proprement dites, c'est-à-dire de l'intérieur de l'écu.

Il en est autrement des ornements extérieurs de l'écu : timbres, cartouche, tenants, supports, croix d'ordres, etc. Ceux-ci relèvent de l'usage et du goût personnel.

Ainsi, l'usage des casques ayant été abandonné sous Louis XIV et remplacé par celui des couronnes, notre famille romprait avec tous les usages reçus si, par un scrupule injustifié et sous prétexte qu'elle n'est pas titrée, elle abandonnait pour l'ancien casque la couronne dite de comte adoptée à Bessettes et que portait la chanoinesse en 1789. Cette couronne est un ornement banal qui ne vise le titre que quand le titre est porté devant le nom. Quant aux croix d'ordres, chaque dignitaire les suspend au cartouche de ses armes. » (Fin de citation).

Alphonse de Gayffier a vu, dans la famille qui, au début du siècle dernier, portait le nom de Bessettes, quatre assiettes en étain provenant de Bessettes : sur les deux plus anciennes, l'écu était surmonté d'un casque, sur les autres, datant d'environ 1650, il était surmonté d'une couronne.

Divers objets et documents encore en possession de la famille montrent que certains ancêtres n'ont pas eu la même rigueur d'Alphonse pour le respect de l'écu.

LE CHÂTEAU FÉODAL DE BESSETTES

Les renseignements qui suivent sont le résumé d'indications écrites par Alphonse de Gayffier vers 1914. Il se peut que certains vestiges décrits dans ces textes comme « *existant encore* » aient disparu depuis cette époque.

Le château de *Bessettes* était contemporain et tout à fait comparable, dans sa forme primitive, à celui du *Roure*, qui date de 1169 et a été peu remanié.

Ce château du *Roure*, dont ci-après une photographie, se trouve dans une plaine sur le *Chassezac*, au N.O de *Planchamps* et sur le territoire de *Prevencheres* (carte Michelin n° 80, pli 7). L'élément principal était un donjon rectangulaire à 3 ou 4 étages. L'entrée se trouvait à hauteur du 1^{er} étage et on y accédait par une échelle qu'on retirait en cas d'attaque. Entre le 1^{er} et le 2^{ème} étage, à l'intérieur, autre échelle mobile. Ce n'est qu'entre le 2^{ème} et le, ou les, étages supérieurs qu'il y avait un escalier.

Autour du donjon, des écuries et des remises donnant sur une cour carrée.

Une seule ouverture de cette cour sur l'extérieur, constituée par un portail cintré.



Le château du *Roure*, comparable à celui de *Bessettes* dans sa forme primitive.

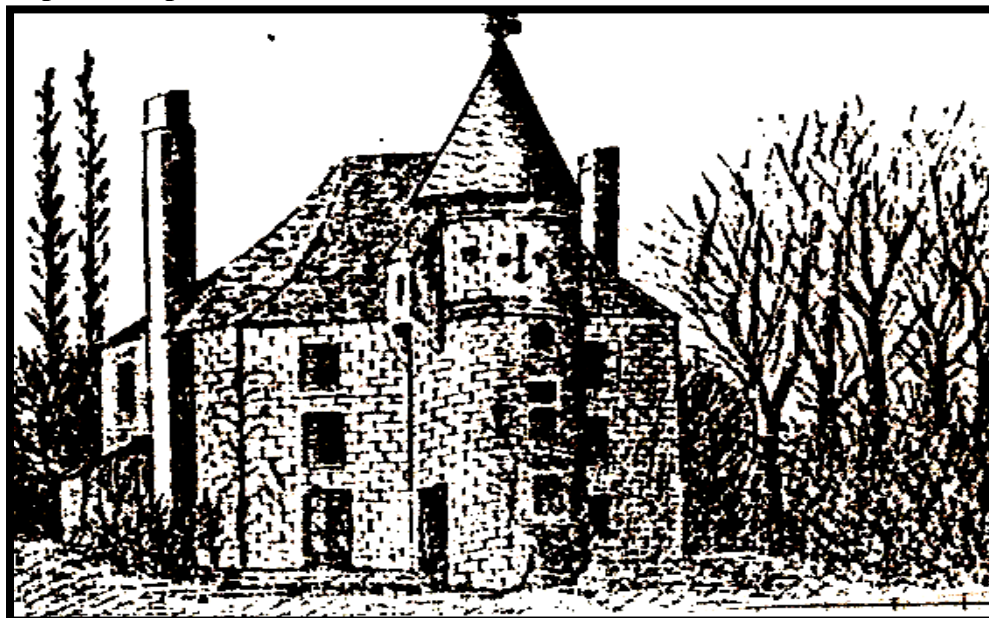
Le donjon de *Bessettes* fut en partie détruit soit par les Anglais à la fin du XIV^e, soit par les Bourguignons au début du XV^e.

On sait qu'en 1529 ce donjon n'avait plus qu'un étage. Ce n'était plus une construction militaire mais une maison basse.

L'ILLUSTRE AMIRAL HENRI RIEUNIER AURA L'AÎNÉE DE SES HUIT PETITS-ENFANTS, MARIE LOUIS, QUI ÉPOUSERA UN SAINT-CYRIEN DONT LA FAMILLE COMPTAIT DES CHEVALIERS DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM, À MALTE, LORS DE LA CRÉATION DE LA 1^{ÈRE} ÉCOLE NAVALE. AUTEUR HERVÉ BERNARD, HISTORIEN DE MARINE. MARS 2015.

Un mur intérieur la partageait en deux pièces. Des fenêtres avaient été ouvertes sur la cour. Un escalier d'accès se trouvait dans une tourelle extérieure.

Après l'incendie de 1577 par les Religionnaires (Protestants), Sébastien de Gayffier ajouta un étage et la maison prit l'aspect représenté par le dessin ci-dessous :

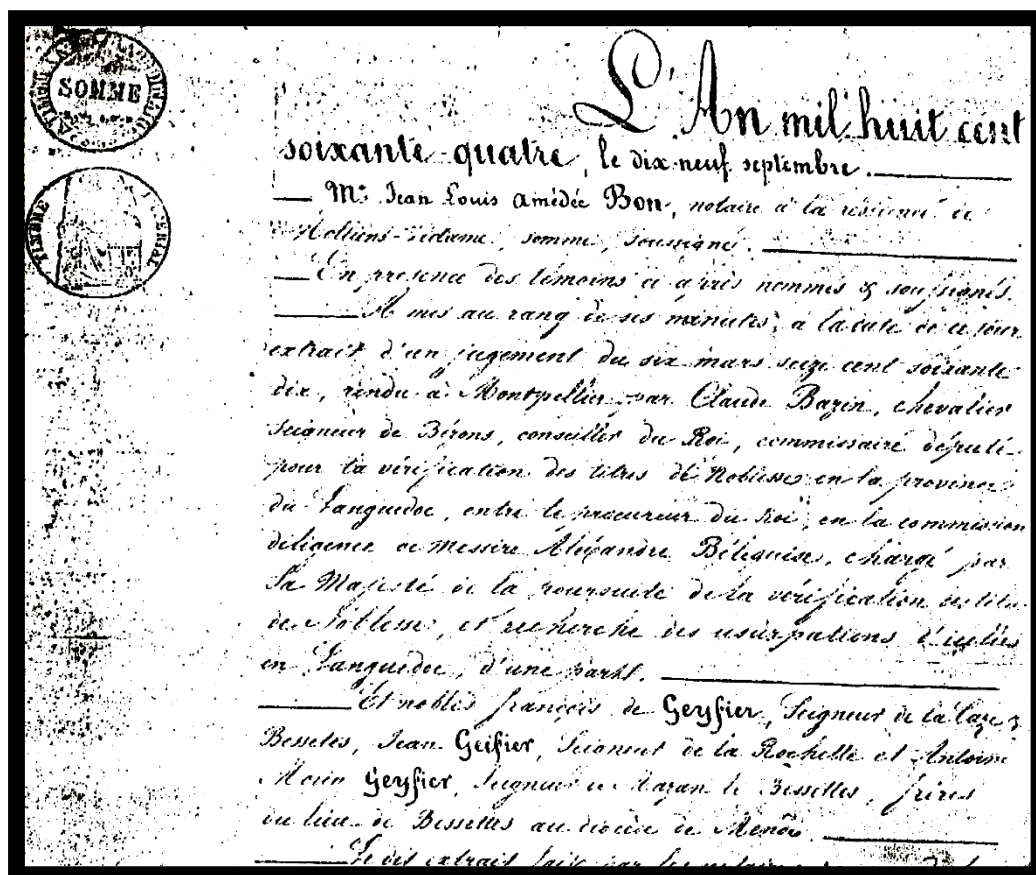


Le château de Bessettes transformé par Sébastien après l'incendie de 1577.

En 1820 la tourelle extérieure fut détruite et on construisit un escalier intérieur : la maison perdit tout reste d'aspect féodal. A la fin du XIX^e siècle, il semble qu'elle fut délaissée par Berthe de Bessettes qui préférait les grandes villes à l'austérité de sa province natale.

Les Bessettes étaient alors dans un hameau de 52 habitants.

EXTRAITS DU TEXTE INTÉGRAL DU JUGEMENT DE MAINTENANCE DE NOBLESSE POUR LA FAMILLE DE GAYFFIER - 16 MARS 1670



„ nous puis au désir de l'ordonnance .

„ Avons déclaré lesd François ,
„ Jean et antoine de Gueryffier frères , nobles
„ et issus de noble race et lignée .

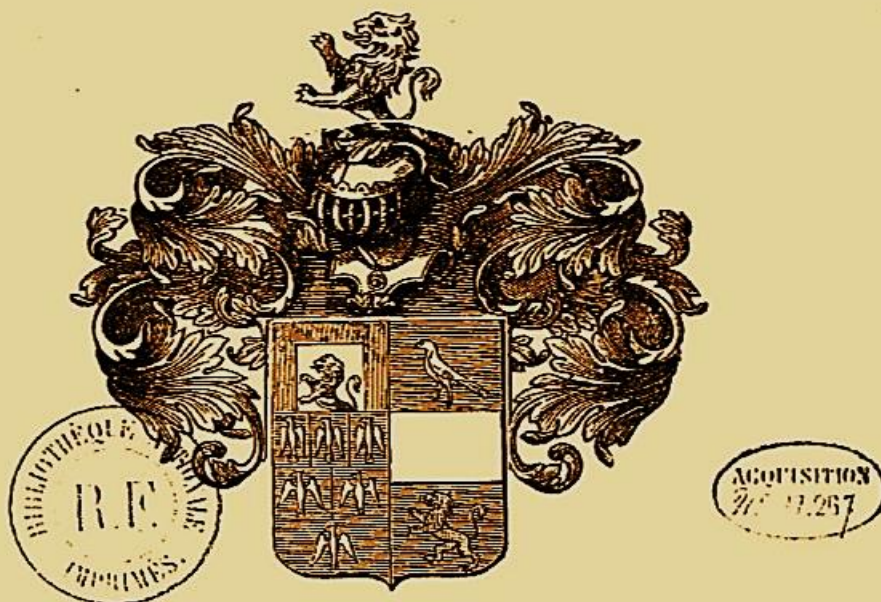
„ Ordonné et ordonnons que tant eux
„ que leurs postérité nés et à naître de légitime
„ mariage jouiront des privilèges de Noblesse
„ tant et si longuement qu'ils vivront
„ noblement et ne feront actes dérogeans à
„ noblesse auquel effet ils seront mis et inscrit
„ par nom surnom , armes au lieux de leurs
„ demeures dans le catalogue des véritables
„ nobles de la province du Languedoc .

„ Et en conséquence de ce les avons débarr
„ des assignations à eux données par feu Sébastien
„ Degucyffier et pour feu Louis Maurin sieur de
„ Bizac , Faisant défense aux Beleguize ses
„ préposés et comis de pour raison de ce , leur donner
„ aucun trouble à peine de tous dépens dommages
„ et intérêts .

„ Fait à Montpellier le dixième jour de mars
„ l'année mil six cents septante . Signé : Bazin
„ rapporteurs , collecteurs sur l'original . Les
„dits exhibés et retirés par nous , son notaire

GAYFFIER

GÉVAUDAN, VELAY, AUVERGNE ET ISLE DE FRANCE.



ARMES : D'azur, muraillé de six carreaux 3. 2. 1., remplis de six alérions d'or; au chef d'argent bordé de gueules, chargé d'un lion issant au naturel; parti d'azur à la fasce d'argent accompagnée en chef d'une colombe du même, et en pointe d'un lion d'or.



La famille DE GAYFFIER, de noble et ancienne race, est originaire du Languedoc. Dès le commencement du xiv^e siècle, on la trouve à Bessettes, paroisse de Chastanier, près de Langogne, en Gévaudan, diocèse de Mende, où elle paraissait établie de temps immémorial.

Son nom est écrit : Gayffier, Gaiffier, Guayffier, Gueyffier, Gueiffier, Gueffier, etc. La première orthographe se rencontre presque invariablement dans les chartes du xiv^e siècle, et dans les livres terriers de la maison de Bessettes de 1488, 1490 et 1513.

Les autres variantes, dues, sans aucun doute, aux notaires et aux officiers

GAYFFIER

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE

CONSULTER, SUR INTERNET, GOOGLE « WIKIPÉDIA » :
« LISTE DES FAMILLES SUBSISTANTES DE LA NOBLESSE FRANCAISE DE A À Z »

LES PLUS ANCIENS MEMBRES CONNUS DE LA FAMILLE DE GAYFFIER GEVAUDAN, VELAY, AUVERGNE ET ISLE DE FRANCE



DENIER TOURNOIS –
BILLON
(REVERS)
LOUIS IV – SAINT LOUIS
(1226-1270)
COLLECTION PRIVÉE
HERVÉ BERNARD



DENIER TOURNOIS –
BILLON
(AVERS)
LOUIS IV – SAINT LOUIS
(1226-1270)
COLLECTION PRIVÉE
HERVÉ BERNARD

Les armoiries de *BESSETTES*, portant six feuilles de bouleau, ont été fondues en 1250 dans celles des GAYFFIER, du Gévaudan, appelés à relever le nom de *BESSETTES*. Depuis cette époque la famille de GAYFFIER blasonne :

« D'azur, murailonné de six carreaux 3. 2. 1., remplis de six alérions d'or ; au chef d'argent bordé de gueules, chargé d'un lion issant au naturel ; parti d'azur à la fasce d'argent accompagnée en chef d'une colombe du même, et en pointe d'un lion d'or ».

DEVISE :

GAYFFIER : GAY COMPAGNON – FIER CHEVALIER.

La filiation continue, commence à Guillaume, né vraisemblablement vers 1355 et dont on sait qu'il est mort en 1413 ou 1414.

cf. suivant le tableau généalogique de la famille de Gayffier et des ouvrages à consulter : Henri de Caux, *Catalogue des gentilshommes de Languedoc* ; Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives*, t. 2 et 3 ; d'Hozier, *Armorial de France*, 1736 ; *Tables des noms de familles et de terres* ; P. Anselme, *Grands Officiers* ; La Chesnaye des Bois, t. 7, p. 585 ; Bouillet, *Nobiliaire d'Auvergne*, t. 3, p. 222, t. 7, pp. 456-487 ; de la Roque, *Armorial de Languedoc*, t. 1, pp. 250-333, t. 2, p. 281, et *Annuaire de la Noblesse de France* deuxième année, 1862-1863, p. 17 ; Borel d'Hauterive, 1861, *Annuaire de la Noblesse de France* ; de Magny, *Nobiliaire universel*, 1861, -

On possède cependant des traces de membres plus anciens de la famille :

1° Un Guillaume de Gayffier, damoiseau, résidait déjà à *Bessettes* en 1290. Il était né probablement avant 1270 c'est-à-dire sous le long règne du Saint roi Louis IX.



Départ de SAINT LOUIS pour la Huitième et Dernière Croisade.
SAINT LOUIS conduit les deux dernières croisades, l'une en Égypte où il est fait prisonnier par les Turcs, de 1250 à 1252, l'autre en Tunisie où il meurt victime de la dysenterie le 25 août 1270.

2° Un noble Guillaume de Bessettes, Seigneur de Chazal, est cité, dans les archives de la Lozère, le 26 août 1322.

3° Un Guillaume de Gayffier, damoiseau, Seigneur de Bessettes, est cité le 15 octobre 1326. C'est, semble-t-il, ce même Guillaume qui, le 6 juin 1333, rend hommage, avec son cousin Thomas de Bruyères, à Stéphane de Polliac, garde sceau du Comte de Forez, pour un fief situé sur *Chareyre*, pour lequel, est-il dit, ses prédécesseurs avaient rendu le même hommage depuis des temps anciens (*Ab Antiquo Tempore*).

4° Hugues de Gayffier de Bessettes, damoiseau (*Hugo Gayfferii de Bessetis, Domicelles*), frère de Guillaume rend hommage, le 29 septembre 1334, à Eraclée du Tournel, prieur de Langogne, pour les seigneuries de *Bessettes* et de *Besse*. Dans une reconnaissance féodale qui lui est faite le 5 septembre 1347 par Jean Brunet, Hugues de Gayffier est qualifié *Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem (Religioso Domino Hugono GAYFFERII Religioso Sancti Johannis Hierosolymitani)*. Il figure, en effet, au Catalogue des Chevaliers de Malte (ex-Chevaliers de *Saint-Jean de Jérusalem*) et a été admis dans l'ordre en 1317.

5° Un noble Guillaume de Bessettes est cité le 10 décembre 1351.

6° Le 26 novembre 1369, Guyonnet de Bessettes, damoiseau, bailli du Tournel, est aussi cité dans les archives de la Lozère.

Ces personnages sont soit des ascendants directs, soit des oncles ou des cousins de Guillaume, premier du tableau généalogique. On verra d'ailleurs que Raymond, petit-fils de Guillaume, renouvelle, en 1456, au prieur de Langogne, l'acte d'hommage rendu, en 1334, par Hugues cité en paragraphe 4° ci-dessus.

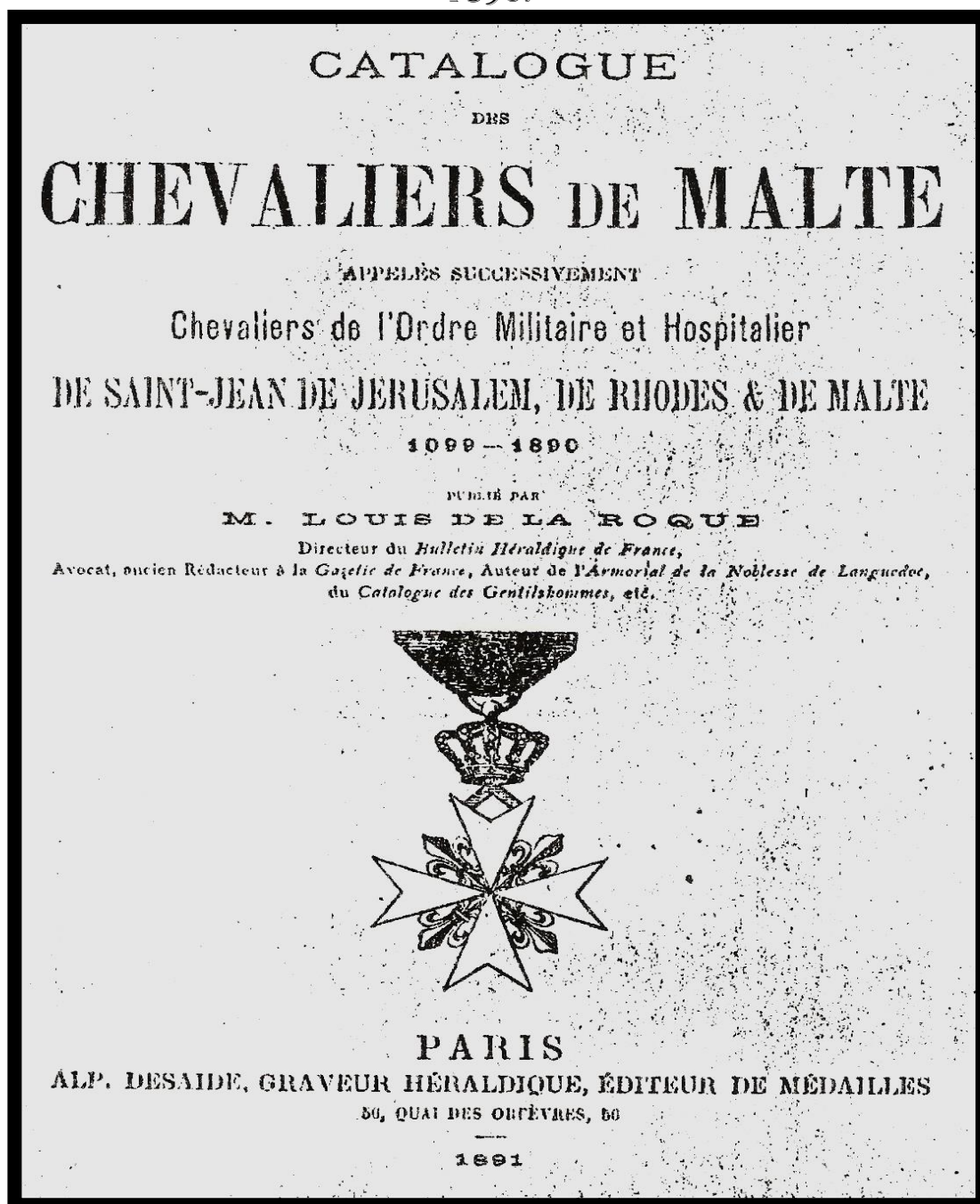
L'ILLUSTRE AMIRAL HENRI RIEUNIER AURA L'AÎNÉE DE SES HUIT PETITS-ENFANTS, MARIE LOUIS, QUI ÉPOUSERA UN SAINT-CYRIEN DONT LA FAMILLE COMPTAIT DES CHEVALIERS DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM, À MALTE, LORS DE LA CRÉATION DE LA 1^{ÈRE} ÉCOLE NAVALE. AUTEUR HERVÉ BERNARD, HISTORIEN DE MARINE. MARS 2015.

Guiraud Gayffier de Bessettes, chef de la branche de Tharaux dont quelques membres ont été cités en marge du tableau généalogie a vraisemblablement été un frère ou un fils de Guillaume, premier du tableau d'ascendance directe.

Nota :

« *La Petite Généalogie* » imprimée à Rennes en 1910 cite en premier un Étienne de Gayffier qui fut témoin, avec d'autres seigneurs de l'Uzège, au Traité de Guillaume VII de Montpellier, en 1162. Il n'est pas impossible que cet Étienne soit un parent ; mais il peut tout aussi bien s'agir d'un homonyme. Le rédacteur de la généalogie ne l'a cité que pour montrer que le nom existait depuis fort longtemps dans la région.

CHEVALIERS DE MALTE APPELÉS SUCCESSIVEMENT CHEVALIERS DE L'ORDRE MILITAIRE
ET HOSPITALIER DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM, DE RHODES ET DE MALTE DE 1099 -
1890.



Catalogue des Chevaliers de Malte de 1099 à 1890.
Publié par Monsieur Louis de la Roque, en 1891.
© Collection Privée Hervé Bernard.



DANS LA LISTE DES
CHEVALIERS DE MALTE,

- Pages 93/94,

Figure un Guillaume de Gaffiet 1295.

- Pages 265/266,

Figure un Hugues ou Hugon de Gayffier de Bessettes 1317.

Le chiffre qui suit le nom est : soit la date de réception dans
« l'ordre Militaire et Hospitalier » quand celle-ci est nettement
établie, soit la date d'une action relatée dans les archives de l'ordre.



LA CHEVALERIE – CÉRÉMONIE D'ADOUBEMENT

Guillaume de Gaffiet cité dans le catalogue était peut-être le Guillaume de Gayffier

Résidant à Bessettes en 1290. On a déjà vu que l'orthographe des noms était très fantaisiste à l'époque. Dans son allocution au mariage de Pierre de Gayffier et de Marie Christine Lejeas en 1901, le Curé d'Aiseray a fait allusion à « Guillaume de Gayffier, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem ». Le 19 mai 1895 à Clermont Ferrand, un défilé de chevaliers portant les armes des familles d'anciens croisés fut organisé par Monsieur Ambroise Tardy historiographe de l'Auvergne. La famille Gayffier figurait dans ce défilé et le croisé représenté pourrait bien être ce Guillaume de Gayffier. On sait que l'ordre quitta Jérusalem - où se trouve le Tombeau du Christ - pour Saint-Jean d'Acre en 1167.

Quand cette cité succomba à son tour en 1291, les chevaliers s'installèrent à Chypre jusqu'en 1308.

En 1295, ce serait donc à Chypre que Guillaume aurait rejoint l'ordre. Il n'a donc pas participé à des opérations en Terre Sainte dont les dernières places ont été évacuées en 1292 ; mais on continuait à appeler « croisades » toutes les opérations montées pour la défense du Monde Chrétien contre les Turcs.

En ce qui concerne Hugues ou Hugon de Gayffier de Bessettes il n'y a aucun doute ni aucune erreur d'identification possible. L'ordre avait quitté Chypre et s'était installé à Rhodes en 1308. Il y resta jusqu'en 1522. C'est donc dans cette île que se trouvait Hugues de Gayffier.

LE TITRE DE CHEVALIER

Au moyen âge, le titre de chevalier appartenait de droit et exclusivement aux personnes nobles de *nom et d'armes* ; mais on y parvenait qu'après avoir passé par les rangs de *varlet* ou *damoiseau*, de *page* et *d'écuyer*. La réception d'un chevalier était accompagnée de cérémonies religieuses et militaires destinées à rehausser l'éclat et l'importance de ce titre : après la *veillée d'armes* et la messe du Saint-Esprit, le chevalier recevait l'épée bénite et l'accolade. Les chevaliers seuls pouvaient porter bannière, paraître dans les tournois et y disputer les prix, revêtir un collier d'or et une armure dorée, placer une girouette sur le haut de leur manoir ; ils portaient dans leur armoiries un sceau particulier ; ils prenaient le titre de *messire* ou de *monseigneur*, et leurs femmes celui de *madame*. En échange de ces prérogatives, ils juraient de combattre partout l'injustice, d'être les défenseurs de la veuve et de l'orphelin, et d'obéir sans réserve aux ordres de leur dame et de leur roi. Le chevalier qui manquait à ses devoirs était déclaré *félon* et perdait ses privilèges. C'est sous le règne d'Arthur et de Charlemagne qu'on plaçait les plus brillants exploits des preux chevaliers.

Le temps des croisades fut l'époque la plus glorieuse de cette institution, qui finit avec le régime féodal.

GAYFFIER

BRANCHE D'ALLOZIER

La branche d'Allozier a quitté le Gévaudan depuis le XVII^e siècle, s'installa en Auvergne et s'y allia avec de nobles maisons, telles que les du Pouget, de Brun, d'Aurelle de Palatines, de Castella, etc.

Sa filiation complète a été publiée, par Monsieur L. de la Roque, dans l'Annuaire historique et généalogique du Languedoc, années 1862-1863.

La branche d'Allozier est la seule existante encore aujourd'hui.

La génération masculine montante continuera, dans l'avenir, de perpétuer le noble nom de Gayffier.

ASCENDANCE EN LIGNE DIRECTE

- Jean-François de Gayffier, écuyer, seigneur de Beaulieu, naquit à Ruines le 9 mai 1737. Son parrain fut Jean-François de Gayffier, écuyer, grand-oncle paternel, et sa marraine Catherine d'Aurelle de Vergues, paroisse de Vimont, en Velay.

Il épousa, à Roffiac, le 27 février 1770, par contrat du 26 du même mois, reçu de Me Dupré, notaire à Saint Flour, Marguerite Rouget de Lascors, née à Allozier, le 13 avril 1749, fille de Michel Rouget, seigneur de Lascors, et de Marianne de Bonnafos.

La bénédiction nuptiale eut lieu en présence de Guillaume de Gayffier, écuyer, habitant de Ruines, père du dit époux ; de François de Gayffier, son frère et d'Etienne de Gayffier, écuyer, parent au troisième degré du dit époux.

Marguerite Rouget apporta à son mari le domaine noble d'Allozier, où il vint se fixer, et pour lequel il fit foi hommage, à Riom, à monseigneur le comte d'Artois, en 1771, ayant obtenu, en vertu de son privilège de noble, par sentence du 30 septembre 1774, de l'élection générale de la haute Auvergne, que le dit domaine serait rayé du rôle des tailles.

Il mourut en vendémiaire an VII, ayant eu onze enfants dont Pierre, qui suit :

- Pierre de Gayffier, écuyer, né à Allozier, le 21 septembre 1775, avait épousé, à Lavastries, le 30 ventôse an VII, par contrat du même mois, reçu de Me Richard, notaire à Saint-Flour, Françoise Cussac, fille de Géraud Cussac de Serres, et de Jeanne Brémont. Elle mourut à Plouguerneval, le 25 décembre 1835, et son mari Pierre, au même lieu, le 21 janvier 1838, laissant trois enfants dont Joseph, alias Eugène*, qui suit :

Un concepteur d'importants réseaux ferrés de chemins de fer au Portugal,

1^{er} Directeur de la Compagnie Parisienne du Gaz, dont il élaborait les statuts.

*Mon ascendant paternel.

- *Joseph Eugène de Gayffier, né à Allozier, le 1^{er} septembre 1806, chevalier des ordres de la Légion d'honneur et de Notre-Dame de la Conception du Portugal, ancien élève de l'Ecole Polytechnique (Promotion 1826), Ingénieur en Chef du Corps Impérial des Ponts et Chaussées, épousa à Amiens, le 30 mai 1831, Geneviève Machart, née à Amiens le 16 février 1806, décédée à Lisbonne, Portugal, le 28 décembre 1846, fille de Edme Machart, chevalier de la Légion d'honneur, ancien avocat général, conseiller à la cour impériale d'Amiens, et de Marie Thérèse Gandin ; de ce mariage cinq enfants dont Alphonse qui suit :
- Charles, Paul, Alphonse de Gayffier (1836-1921), mon arrière-grand-père paternel, qui est cité plus haut dans l'ouvrage, épouse née Emma Dionis.

Il va sans dire que le « *Cercle familial* » au sens le plus large du terme possédait de nombreux biens immobiliers à Paris, Versailles. En Province, encore au XX^{ème} siècle, des domaines, terres, multiples châteaux et belles propriétés avec leurs fastes et le cérémonial d'antan. Les générations passent et le temps dans la majorité des cas a fait son œuvre. L'une des plus belles demeures du Haut-Médoc le *château d'Agassac* à Ludon Médoc, dans le département de la Gironde, fut très longtemps détenu par une alliée de mon épouse. Bernadette, qui du côté paternel, est issue d'une famille terrienne de la *Bourgeoisie Ancienne** qui remonte au XV^{ème} siècle. Cette même famille occupe aujourd'hui encore et ceci sans discontinuer depuis plus de cinq siècles une Propriété dite « *Lémerie* », située sur la commune de Gurat, dans le Duché de Lavalette, en Charente (16). Le *Recueil Généalogique** mentionne des : Chirurgiens, Avocats au Parlement, Procureur, Notaire royal, Contrôleur des Actes, Juge Sénéchal du Duché de Lavalette, Lieutenant des chasses du Duc, garde du corps du Roy de Pologne, Lieutenant des Invalides à Paris, Cadet au Régiment de Navailles, Prêtres, Evêque, Docteur en Théologie. Nous trouvons même une Supérieure du Carmel d'Angoulême, etc.

***RECUEIL GÉNÉALOGIQUE DE LA BOURGEOISIE ANCIENNE – Publié par la Société du Grand Armorial de France, sous la direction de Monsieur André DELAVENNE (2^e Série)**

Préface de Monsieur le Duc de Brissac - 450 pages - 1955. © Collection Hervé Bernard.

Tirage sur Papier Pur Fil – Dimension de l'ouvrage – Recueil : 35 cm x 25 cm, épaisseur 3 cm.

LE CHÂTEAU FAMILIAL D'AGASSAC À LUDON MÉDOC - EN GIRONDE



Changement de Propriétaire – Château restauré. Le domaine d'Agassac est composé d'une maison forte (XIII^e – XIV^e) entourée de douves en eau, d'un pigeonnier et de 25 hectares de vigne (cru bourgeois supérieur).

RÉCEPTION FAMILIALE AU CHÂTEAU D'AGASSAC,
COMMUNE DE LUDON-MÉDOC.
33 – DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE
- 30 JUIN 1984 -



- BIARRITZ -

Photo de Bernadette, en 1952, à l'âge de 10 ans en costume régional du « Pays Basque ».

Bernadette BERNARD, descend par sa mère de la saga « Moussempès », illustre famille en Pays Basque bâtisseurs et artisans majeurs de l'essor économique et de la renommée de la ville de Biarritz.

La famille « Moussempès » fut assurément la plus ancienne et la plus importante des familles de souche locale. On retrouve des Moussempès dès le XIV^e Siècle, en 1335, chasseurs de baleines. Une rue et une impasse portent le nom de l'abbé Pierre Moussempès qui fut « Mayre Abbé » de Biarritz à l'époque de la Révolution (1788-1789) et en (1813-1814).

Les Moussempès, industriels bâtisseurs d'importantes entreprises en main d'œuvre, entrepreneurs bâtisseurs des plus beaux édifices de Biarritz, commerçants, grands propriétaires fonciers à Biarritz et dans toute la région Aquitaine.

Jules Moussempès, pharmacien, fut propriétaire de *Sacchino*, autrefois *Castel Biarritz* qui deviendra la résidence dite *Pavillon Royal* de la reine Nathalie de Serbie ; le célèbre et luxueux *Hôtel d'Angleterre*, rue Mazagran, etc.

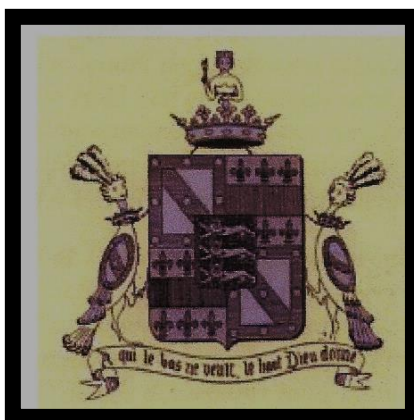
Page Entière – © Collection Privée Hervé Bernard.

Je cite aussi, en guise de conclusion, une illustre famille de chevaliers, des alliés du côté de ma mère qui nous sont chers depuis toujours, les d'Abzac.

Au XIV^{ème} Siècle, leur seigneurie en Périgord sera érigée en marquisat par Louis XIII.

Les d'Abzac, intimement liés à l'histoire de France, sont présents dans un lieu prestigieux et glorieux dit : « *Salle des Croisades* », au Château de Versailles.

Leur Devise : « *A qui le bas ne veult, le haut Dieu donne* » ; et leurs armes, ci-dessous, représentées :



SUPERBE TAMPON À "CACHETER" AUX ARMES DE GAYFFIER



Tampon à « Cacheter » aux « Armoiries de Gayffier »

Ayant appartenu à mon ascendant, Joseph de Gayffier (1806-1871), ancien élève de l'École Polytechnique (X. 1826) avec en bas du cartouche la représentation de ses deux décorations de chevalier de la Légion d'honneur et de Notre-Dame de la Conception du Portugal.

Ingénieur en Chef du Corps Impérial des Ponts et Chaussées il fut le concepteur d'importants réseaux de Chemins de Fer au Portugal et le 1^{er} Directeur de la Compagnie Parisienne du Gaz, dont il élaborait les Statuts. Son épouse décéda, en 1846, au cours d'une de ses missions à Lisbonne. Ce tampon fut transmis à son fils, mon aïeul, Alphonse de Gayffier (1836-1921) et provient de l'ancienne et belle propriété familiale, sise, 5 rue Bruyère au Mans, qui n'a pas, de nos jours, changé d'aspect. Le personnage en bronze doré - qui surplombe le tampon - est la représentation de la « Première des Muses de la Mythologie Grecque », *Calliope* « Déesse de la Mémoire, de la Poésie Épique, de l'Éloquence ». On donne à *Calliope* pour attributs le *Stylus* et les *tablettes*.

Calliope repose sur un Globe Terrestre, à ses pieds l'« Épée Bénite de Chevalier ».

L'ILLUSTRE AMIRAL HENRI RIEUNIER AURA L'AÎNÉE DE SES HUIT PETITS-ENFANTS, MARIE LOUIS, QUI ÉPOUSERA UN SAINT-CYRIEN DONT LA FAMILLE COMPTAIT DES CHEVALIERS DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM, À MALTE, LORS DE LA CRÉATION DE LA 1^{ÈRE} ÉCOLE NAVALE. AUTEUR HERVÉ BERNARD, HISTORIEN DE MARINE. MARS 2015.



SUR LE QUAI DE RHODES ASSIÉGÉE EN 1480 PAR LES TURCS
MANUSCRITS, BIBLIOTHÈQUE NATIONALE,
GUILLAUME GAOURSIN, « *DE CASU REGIS ZIZIMI* ».

« ...En ce qui concerne Hugues ou Hugon de Gayffier de Bessettes il n'y a aucun doute ni aucune erreur d'identification possible. L'ordre avait quitté Chypre et s'était installé à Rhodes en 1308. Il y resta jusqu'en 1522. C'est donc dans cette île que se trouvait Hugues de Gayffier... ».

L'ILLUSTRE AMIRAL HENRI RIEUNIER AURA L'AÎNÉE DE SES HUIT PETITS-ENFANTS, MARIE LOUIS, QUI ÉPOUSERA UN SAINT-CYRIEN DONT LA FAMILLE COMPTAIT DES CHEVALIERS DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM, À MALTE, LORS DE LA CRÉATION DE LA 1^{ÈRE} ÉCOLE NAVALE. AUTEUR HERVÉ BERNARD, HISTORIEN DE MARINE. MARS 2015.



CHEVALIER BANNERET PRIANT AVANT SON DÉPART POUR LA 2^{ÈME} CROISADE.
(1146)

© Collection Privée Hervé Bernard.

L'ILLUSTRE AMIRAL HENRI RIEUNIER AURA L'AÎNÉE DE SES HUIT PETITS-ENFANTS, MARIE LOUIS, QUI ÉPOUSERA UN SAINT-CYRIEN DONT LA FAMILLE COMPTAIT DES CHEVALIERS DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM, À MALTE, LORS DE LA CRÉATION DE LA 1^{ÈRE} ÉCOLE NAVALE. AUTEUR HERVÉ BERNARD, HISTORIEN DE MARINE. MARS 2015.



PEINTURE D'EDMOND LEIGHTON MONTRANT L'ACCOLADE REÇUE PAR LE CHEVALIER

ECCLÉSIASTIQUE DE HAUT RANG, JEAN DE SAINT-JUST DE GAYFFIER
 CHAPELAIN DU PAPE CLÉMENT VI LE MAGNIFIQUE – AUMÔNIER DU ROI JEAN II LE BON
 NOMMÉ ÉVÊQUE DE CHÂLONS-SUR-SAÔNE – LE 18 JUIN 1361 – PAR LE PAPE INNOCENT VI
 CHANOINE DE LA SAINTE-CHAPELLE DE PARIS
 CHEVALIER DE L'ÉGLISE DE LYON
 SACRISTAIN DE LA COLLÉGIALE LYONNAISE SAINT-JUST



Le Roi Jean II
 Dit « Le Bon »
 (1319-1364)



Innocent VI
 Etienne Aubert
 (1282-1362)



Clément VI le Magnifique
 Pierre Roger
 (1291-1352)



Armes Clément VI
 Porte Champeaux
 Avignon

BIOGRAPHIE DE JEAN DE SAINT-JUST DE GAYFFIER « LES ÉVÊQUES DE CHÂLONS »

Le successeur de Jean Germain, nommé le jour même de son transfert, fut Jean de Saint-Just de Gayffier. Bazin a complété la notice qu'il a consacrée à ce prélat dans son « *Histoire des Evêques de Châlons-sur-Saône* », par une communication postérieure ; mais toutes deux sont bien inférieures à l'étude de l'érudit lyonnais Jean Beyssac, parue dans le « *Bulletin de la Diana* », en 1921.

Cet évêque s'appelait de son véritable nom Gayffier mais sa famille qui appartenait à la petite noblesse, portait, concurremment avec son nom patronymique, celui de la localité du Forez, où elle résidait, Saint-Just-en-Chevalet, Jean de Saint-Just de Gayffier est mentionné pour la première fois en 1305 dans les comptes du bailliage de Mâcon ; il porte la somme assez forte de 200 livres à l'évêque du Puy, chargé de mission à Lyon dont la réunion au royaume s'effectuait alors non sans heurts ; il était donc déjà au service du roi. En 1311, il est clerc à la Chambre des comptes de Paris, où il fit une brillante carrière ; son nom est bien connu des historiens, car dépouillant les archives de son service, il consigna dans des registres appelés « mémoires », les titres jugés les plus utiles à la bonne marche de l'administration et à la conservation des droits de la couronne.

Ces « mémoires » furent détruits par l'incendie de 1737 qui anéantit les archives de la Chambre des Comptes de Paris, mais les érudits se sont efforcés de les reconstituer à l'aide de diverses copies.

ECCLÉSIASTIQUE DE HAUT RANG, JEAN DE SAINT-JUST DE GAYFFIER
CHAPELAIN DU PAPE CLÉMENT VI LE MAGNIFIQUE – AUMÔNIER DU ROI JEAN II LE BON
NOMMÉ ÉVÊQUE DE CHÂLONS-SUR-SAÔNE – LE 18 JUIN 1361 – PAR LE PAPE INNOCENT VI
CHANOINE DE LA SAINTE-CHAPELLE DE PARIS
CHEVALIER DE L'ÉGLISE DE LYON
SACRISTAIN DE LA COLLÉGIALE LYONNAISE SAINT-JUST

BIOGRAPHIE DE JEAN DE SAINT-JUST DE GAYFFIER
« LES ÉVÊQUES DE CHÂLONS »

D'autre part, Jean de Saint-Just de Gayffier était protégé par le cardinal Hugues Roger, frère du pape Clément VI le Magnifique, dont il fut le chapelain, puis l'exécuteur testamentaire. Grâce à la double protection du roi et du frère du Pape, les dignités ecclésiastiques ne lui manquèrent pas : il fut chanoine de Saint-Quentin, de Beaune, de la Sainte-Chapelle de Paris, de Saintes, de Chartres, chevalier de l'Église de Lyon, sacristain de la Collégiale lyonnaise de Saint-Just, chapelain du Pape Clément VI, aumônier du Roi Jean II dit « Le Bon », et finalement, nommé évêque de Chalon, le 18 juin 1361, par le Pape Innocent VI.

Comme à Pierre de Chalon, l'épiscopat lui fut conféré comme couronnement de sa carrière administrative. A part sa prestation de serment au roi à Beaune, le 7 mars 1362, et sa nomination comme membre du Conseil du roi « en son duché de Bourgogne » le 17 novembre de cette année, on sait peu de choses sur son rôle à la tête de son évêché ; il ne parvint à l'épiscopat qu'à un âge certainement avancé, soixante-quinze ans au moins, car il avait bien vingt ans en 1305. On le rencontre d'ailleurs souvent à Avignon : il se trouvait là au chevet du cardinal Hugues Roger lors du décès de celui-ci le 21 octobre 1363 et il assista à l'inventaire des biens du même cardinal, le 26 mai 1364.

Il mourut non pas en 1371 ou 1378 comme le dit successivement Bazin dans ses deux études sur lui, mais en 1369 et vraisemblablement le 27 mai, jour où son anniversaire se célébrait à l'église Saint-Just de Lyon, collégiale à laquelle il avait appartenu, à laquelle il avait légué sa mitre et où il fonda un service funèbre. La Chambre apostolique, organe financier du Saint-Siège, réclama ses biens au nom du roi de dépouille, et son neveu, Etienne de Saint-Just de Gayffier, abbé de Savigny, son héritier et exécuteur testamentaire, transigea pour 600 florins.

Ce prélat Jean de Saint-Just de Gayffier avait pour armes : « d'azur, au mur d'argent maçonné de sable mouvant de la pointe de l'écu, et sommé d'un lion issant d'or en chef ».

La Maison féodale de Saint-Just de Gayffier était alliée aux principales Maisons chevaleresques, aux de Lorgue, de Sainte-Colombe, de Salmard, de Bruyère, etc. Les Gayffier de Saint-Just s'éteignirent vers 1425, en Forez. Mais une branche de cette Maison, probablement originaire du Forez, s'était fixée à « Bessettes », près Langogne, en Gévaudan, vers la fin du XIII^e siècle ; elle donna un chevalier de Saint-Jean, en 1347, et contracta de très belles alliances.

Cette branche fut maintenue dans sa noblesse de race le 6 mars 1670 ; elle est encore représentée. Les Gayffier de Bessettes ajoutèrent aux armes primitives des feuilles de bouleau (bessedo, boulaie), armes de la terre de Bessettes... Depuis de Gaïffier, Duc d'Aquitaine, en 744, les « de Gayffier » remonte très certainement à l'époque « Carolingienne », l'une des rares familles - de noblesse chevaleresque - les plus anciennes, en France ...

AVIGNON - C'était, en effet, l'époque du grand schisme d'Occident : la double élection notamment d'Urbain VI avait eu lieu en 1378 et les différents pays catholiques avaient adhéré à l'un ou l'autre des papes, généralement pour des raisons politiques plutôt que religieuses. Charles V avait fait reconnaître le pape d'Avignon par la France ; mais désireux de mettre fin au schisme, et aussi à l'instigation du duc de Bourgogne qui désirait ne pas mécontenter ses sujets flamands, partisans du pape de Rome, les princes de sang qui gouvernaient pendant la folie du roi, avaient résolu de ne plus reconnaître aucun pape ; ils refusèrent désormais de considérer comme valables les actes du pape d'Avignon, qui était alors Benoît XIII et le firent bloquer dans son palais. C'est ce qu'on a appelé la « soustraction d'obédience », promulguée le 27 juillet 1378.....

QUELQUES PHOTOGRAPHIES FAMILIALES DU SOUVENIR
GARDIEN DE NOTRE PUISSANCE MARITIME PENDANT PLUSIEURS ANNÉES



AMIRAL HENRI (ADRIEN, BARTHÉLEMY, LOUIS) RIEUNIER*
MINISTRE DE LA MARINE – DÉPUTÉ DE ROCHFORD SUR MER
1833-1918

GRAND-CROIX DE LA LÉGION D'HONNEUR, MÉDAILLÉ MILITAIRE

(*ARRIÈRE-GRAND-PÈRE MATERNEL)



Église Cathédrale Saint-Louis de Versailles
17 octobre 1931
Mariage
Lieutenant et Madame Raymond BERNARD

Église Sainte-Jeanne-de-Chantal Paris XVI^e
26 octobre 1968
Mariage
Hervé et Bernadette BERNARD



Monsieur Raymond Bernard, Officier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre 39-45, et Madame Raymond Bernard ont l'honneur de vous faire part du mariage de Monsieur Hervé Bernard, leur fils, avec Mademoiselle Bernadette Bourrut Lacouture.

Et vous prient d'assister ou de vous unir d'intention à la Messe de Mariage qui sera concélébrée le 26 Octobre 1968, à 15 heures, en l'Eglise Sainte-Jeanne-de-Chantal, porte de Saint-Cloud, Paris (16^e). La Bénédiction Nuptiale sera donnée aux jeunes époux par Monsieur le Chanoine Louis, Officier de la Légion d'Honneur, Curé Doyen de Saint-Vincent-de-Paul.

Madame Jean Bourrut Lacouture
Madame Raymond Bernard

recevront après la Cérémonie Religieuse
au Cercle Militaire de Versailles
12, rue de l'Indépendance Américaine, Versailles,
à partir de 17 h 30.

R. S. V. P.

INVITATION APRÈS LA CÉRÉMONIE RELIGIEUSE
AU CERCLE MILITAIRE DE VERSAILLES
« 26 OCTOBRE 1968 »
© COLLECTION PRIVÉE HERVÉ BERNARD

LES BÂTIMENTS DU CERCLE MILITAIRE DE VERSAILLES, LE 26 OCTOBRE 1968.
L'ANCIEN CERCLE MILITAIRE - EST DEVENU DEPUIS LA SEMAINE 22 DU MOIS DE JUIN
2021 - L'HÔTEL DU GRAND CONTRÔLE DANS L'ENCEINTE DU DOMAINE NATIONAL.



Le porche
d'accès de
l'hôtel est
daté de 1681.



L'incroyable salle
de bains de la
suite Necker du
Grand Contrôle.

**DORMIR AU CHÂTEAU DE VERSAILLES N'EST PLUS LE PRIVILÈGE DES SOUVERAINS
DEUX PHOTOGRAPHIES DE L'ANCIEN CERCLE MILITAIRE DE VERSAILLES EXTRAITES DU REPORTAGE
DU FIGARO MAGAZINE / 28 MAI 2021 AYANT POUR TITRE : « À VERSAILLES COMME UN ROI »
OFFRIR UN MOMENT DE VIE AU XVIII^{ème} SIÈCLE - 17 MAJORDOMES POUR 14 CHAMBRES - DUCASSE
RESSUSCITE LA LIVRÉE - DES EXPÉRIENCES UNIQUES - CHAQUE JOUR, UNE NOUVELLE VISITE PRIVÉE
AVANT ET APRÈS LA FERMETURE DU CHÂTEAU ! - HÔTEL AIRELLES CHÂTEAU DE VERSAILLES, LE
GRAND CONTRÔLE - « L'OMBRE DE LA REINE DE FRANCE PLANE SUR TOUT CE PROJET »**

L'ILLUSTRE AMIRAL HENRI RIEUNIER AURA L'AÎNÉE DE SES HUIT PETITS-ENFANTS, MARIE LOUIS, QUI ÉPOUSERA UN SAINT-CYRIEN DONT LA FAMILLE COMPTAIT DES CHEVALIERS DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM, À MALTE, LORS DE LA CRÉATION DE LA 1^{ÈRE} ÉCOLE NAVALE. AUTEUR HERVÉ BERNARD, HISTORIEN DE MARINE. MARS 2015.

EN L'ÉGLISE SAINTE-JEANNE-DE-CHANTAL – PARIS 16^{ÈME}

26 OCTOBRE 1968



Hervé et Bernadette BERNARD

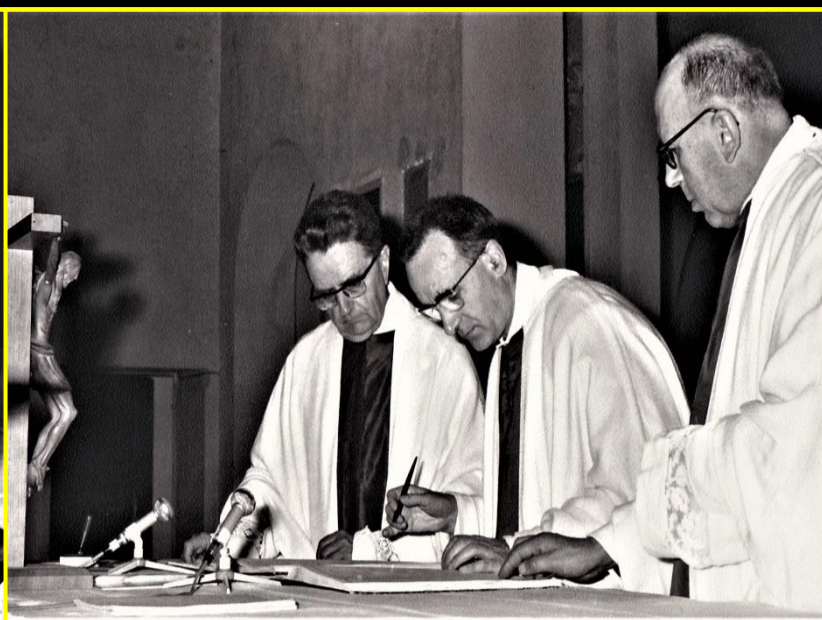
En l'Église Sainte-Jeanne-de-Chantal à Paris 16^{ème} devant son Parvis puis de celui du Grand Trianon du Château de Versailles. Les Parents du marié : le colonel - Officier de la Légion d'honneur, Croix de Guerre 39/45 - et Madame Raymond Bernard née Marie Louis pendant la messe concélébrée par plusieurs prêtres de la famille et du Diocèse de Paris en la présence de Monseigneur Charles de la Basilique du Sacré-Cœur, dite du vœu national, au sommet de la Butte Montmartre, dans le 18^{ème}.



L'ILLUSTRE AMIRAL HENRI RIEUNIER AURA L'AÎNÉE DE SES HUIT PETITS-ENFANTS, MARIE LOUIS, QUI ÉPOUSERA UN SAINT-CYRIEN DONT LA FAMILLE COMPTAIT DES CHEVALIERS DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM, À MALTE, LORS DE LA CRÉATION DE LA 1^{ÈRE} ÉCOLE NAVALE. AUTEUR HERVÉ BERNARD, HISTORIEN DE MARINE. MARS 2015.



VUE D'ENSEMBLE DU CŒUR DE L'ÉGLISE SAINTE-JEANNE-DE-CHANTAL, PARIS, 16^{ÈME} : DE DOS, LES OFFICIANTS DE LA CÉRÉMONIE RELIGIEUSE, MESSE DE MARIAGE, LES TROIS PRÊTRES DE NOTRE FAMILLE LES ABBÉS XAVIER LOUIS, HENRI MICHON DEL CAMPO, JULES MOUSSEMPÈS - MONSEIGNEUR CHARLES DU SACRÉ CŒUR DE MONTMARTRE EST ASSIS À GAUCHE. LA MARIÉE BERNADETTE ÉPOUSE HERVÉ BERNARD SIGNE LE REGISTRE DE MARIAGE À CÔTÉ DU CURÉ DE LA PAROISSE SAINTE-JEANNE-DE-CHANTAL. SIGNATURES DU REGISTRE DU MARIAGE, DANS L'ORDRE DE GAUCHE À DROITE, L'ABBÉ JULES MOUSSEMPÈS, CURÉ DE SERRES SAINTE MARIE (64), LE CHANOINE XAVIER LOUIS, L'ABBÉ HENRI MICHON DEL CAMPO, CURÉ DE LARDY (78). © HERVÉ BERNARD.



Bernadette Bourrut-Lacouture

Hervé Bernard

Samedi 26 Octobre

1968

Ste-Jeanne de Chantal, Paris.

Elle est lumière dans les difficultés, sérénité, confiance, dans les tribulations; douceur dans la joie; elle est équilibre, harmonie; elle est bonheur, enfin.

Voilà cette Paix, ce bonheur, qu'il vous faudra, à deux,

maintenant, faire croître en vous, et avancer autour de vous.

Mon cher Neveu,

Ma chère Bernadette,

Cette paix ne sera pas quelque chose de surajouté de l'extérieur à votre vie conjugale; c'est dans et par votre état d'époux qu'il faudra désormais la trouver, dans votre bonheur conjugal qu'il faudra l'espérer. C'est que votre état d'époux vous prend désormais tout entiers; vous n'êtes plus seuls désormais; au "moi" et au "toi", au "mien" et au "tien" vous devez substituer le "nous", le "notre". Cela est vrai de vos conditions matérielles et prospérité n'ont peut-être pas dans le bonheur la place principale que certains parfois leur accordent. C'est bien néanmoins au bonheur le plus authentique qu'elle pense.

Qu'est-il donc, ce bonheur ? Il n'est pas autre, en vérité, que tout bonheur ici-bas. Mais l'Eglise aime le désigner d'un autre ~~nom~~ nom, moins galvaudé. Elle l'appelle la Paix. La paix occupe une place prépondérante dans la prière de l'Eglise. L'Eglise se souvient de la parole de J C à ses apôtres : " Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix." A son tour, elle demande avec insistance cette paix, pour elle-même et pour ses fidèles vivants ou défunts. Voici quelques formules de la messe : "Paix sur la terre aux hommes que Dieu aime". "Que la paix du Seigneur soit toujours avec vous." "Agneau de Dieu qui enlèves le péché du monde, prends pitié de nous." Et vous remarquerez au passage, tout à l'heure, dans la liturgie du mariage, d'autres formules de paix, par exemple : "Bénis, Seigneur, cet anneau, afin que celle qui le portera demeure dans la paix." "Garde, Seigneur, en une longue paix ceux que Tu unis dans le mariage."

Cette Paix est fruit de cette grâce sacramentelle. Celle-ci vous donnera les vertus capables d'approfondir et d'affermir cette Paix. Cette paix que le Christ est venu apporter, que l'Eglise demande, elle est un état d'âme avant tout, -état d'âme de qui se sait dans la voie choisie par Dieu pour lui, et qui met en Lui seul sa confiance. Elle est faite de la Foi qui a cru en la parole de Dieu, de l'Espérance qui attend la Grâce, de la charité qui se donne toute à l'Ami divin. Elle est une référence perpétuelle à Dieu, à un Dieu très vivant, très proche de nous, et très bon. Elle donne saveur à toutes choses.

Elle est lumière dans les difficultés; sérénité, confiance, dans les tribulations; douceur dans la joie; elle est équilibre, harmonie; elle est bonheur, enfin.

Voilà cette Paix, ce bonheur, qu'il vous faudra, à deux, maintenant, faire croître en vous, et rayonner autour de vous.

Cette paix ne sera pas quelque chose de surajouté de l'extérieur à votre vie conjugale; c'est dans et par votre état d'époux qu'il faudra désormais la trouver, dans votre bonheur conjugal qu'il faudra l'épanouir. C'est que votre état d'époux vous prend désormais tout entiers; vous n'êtes plus seuls désormais; au "moi" et au "toi", au "mien" et au "tien", vous devez substituer le "nous", le "notre". Cela est vrai de vos conditions matérielle d'existence; cela est vrai de vos amitiés, de vos joies et de vos peines, de vos délassements et de vos labeurs; cela n'est pas moins vrai de votre vie chrétienne. Souvenez-vous que l'Eglise voit dans l'union conjugale la figure de la très sainte union du Christ et de Son Eglise. N'ayez donc aucune timidité à enraciner bien solidement votre vie religieuse dans votre état d'époux, à placer dans votre amour le fondement de votre Paix intérieure.

Aussi bien, cette Paix est-elle en liaison avec la Grâce même du sacrement de mariage - cette grâce qui va vous être prodiguée avec abondance tout à l'heure par le Bon Dieu, et qui// vous sera renouvelée tout au long de votre vie, si vous savez demeurer dans l'amitié de Dieu, pour vous assister et vous fortifier chaque jour davantage. Il faudra souvent repenser, plus tard, à cette fête d'aujourd'hui, pour en évoquer certes le souvenir ému, mais plus encore pour raviver cette Grâce sacramentelle et renouveler cette présence de Dieu en chacun de vous l'un par l'autre.

Cette Paix est fruit de cette grâce sacramentelle. Celle-ci vous donnera les vertus capables d'approfondir et d'affermir cette Paix.

D'abord la vertu de confiance. Confiance l'un dans l'autre pour vous aider mutuellement dans vos tâches, ou mieux, dans l'unique et commune tâche. Chacun a grâce d'état pour remplir auprès de l'autre son ministère d'époux. Sans doute, cette ~~ex~~ grâce n'est pas infailibilité, les erreurs et même les fautes restent possibles, et il y en aura nécessairement; mais la grâce est là pour en diminuer le nombre et la virulence, pour en corriger ensuite les méfaits. N'y a-t-il pas dans cette vue de foi le fondement d'une confiance mutuelle absolue, et la source d'une paix surnaturelle totale ?

La conséquence de cette confiance de chacun en l'autre, c'est la confiance en soi-même. St-Paul disait : "Je puis tout en Dieu qui me fortifie." Chacun de nous peut tout en Dieu, en ce que Dieu attend de lui, s'il est fidèle et docile à la Grâce. Les époux peuvent tout en Dieu, parce que Dieu est en eux comme époux, les sanctifie comme époux. Prenez conscience, chacun, et de la grandeur du rôle de l'autre auprès de vous, et de la grandeur de votre propre rôle auprès de lui, non pour vous en effrayer, mais pour vivre et vous comporter comme cette grandeur l'exige, résolument forts de la Grâce qui agit en vous, en toute Paix.

Confiance mutuelle, confiance de chacun en lui-même, cela se ramène en définitive, vous le voyez, à la confiance en Dieu. Soyez donc en Paix, allez de l'avant, puisque votre amour est porté par le Sacrement à la hauteur de l'amour du Christ et de son Eglise.

Toutefois, n'abusez pas de la Grâce. Il est une précaution que vous saurez prendre. Evitez l'agitation, cultivez le recueillement. Entre les légitimes plaisirs et les nécessaires activités, même charitables, sachez vous ménager des temps de recueillement; par des lectures et des réflexions, repensez vos raisons de vivre, d'espérer, d'aimer; priez lentement; faites autour de vous et en vous-même le silence, laissez parler et agir en vous la Grâce; laissez la Paix vous envahir.

Cette Paix, fondée sur la confiance, respectée par votre recueillement, vous l'épanouirez par la ferveur de votre amour. Entendons par cette ferveur, ~~non~~ non pas seulement les effusions, certes voulues et bénies par Dieu, de votre fendresse; mais aussi et surtout, comme facteur de paix et de bonheur, ce don sérieux et total de chacun de vous à l'autre et au foyer commun, qui sera la disposition fondamentale et permanente de votre conduite quotidienne. Cher Hervé, chère Bernadette, cette appartenance mutuelle, cette substitution complète du NOUS au MOI et au TOI qui est l'essentiel de votre état ~~de~~ d'époux, elle doit être un élan de tout votre être, un jaillissement spontané, libre et joyeux, généreux, de chaque instant et en chaque geste, attitude, pensée. En toute chose, si banale et mesquine qu'elle paraisse, mettez tout votre amour. ~~Cela~~ Cela transfigurera vos vies, ce sera le réconfort dans les inévitables moments d'abattement, le stimulant à la générosité, la Paix constante. Telle sera donc en vous cette Paix, fruit savoureux de la Grâce du Sacrement de Mariage.

Vous rechercherez la douceur, mais non pas la mollesse; vous aimerez le recueillement, mais non pas l'évasion. Je vous convie à une paix virile, dynamique. Les difficultés ne vous épargneront pas; vous saurez les regarder en face; vous les aborderez courageusement, armés de tout votre amour. Dans ce combat, la grâce du sacrement de mariage vous aidera : la vertu de force en est l'un des bienfaits. Mais votre Paix n'en sera pas altérée. Bien au contraire, elle en sera fortifiée, purifiée; et d'autre ~~part~~ part elle sera pour vous, dans cette lutte, un adjuvant; elle sera le climat où s'épanouiront les vertus indispensables.

Chère Bernadette, Cher Hervé, toute cette assemblée prie pour vous, pour votre foyer, pour votre bonheur vrai. Ayez confiance en l'amour de Dieu pour vous, et en l'amour que vous avez tous deux pour Dieu. - Que la Paix de Dieu soit toujours avec vous ! ~~Amen~~

Amen.

Lardy, le 26 octobre 1968

à mon cher Henri;

à ma chère Bernadette,

Avec tous mes vœux de bonheur
et de joies chrétiennes,

Puisse le "Livre de la Famille" vous aider
avec la grâce de Dieu à faire quelque
chose de beau et de grand de votre
vie d'époux et d'épouse, de père et de
mère !

Avec toute la tendresse et la profonde
affection d'un cœur de prêtre, je vous
assure de mes prières à N.S.J.-C. notre Sauveur.

Oncle Henri
*prêtre.

MARIAGE, ÉDUCATION DES ENFANTS - LE LIVRE DE LA FAMILLE - VIE FAMILIALE, FAMILLE ET SOCIÉTÉ - DES
FIANCÉS, DES ÉPOUX ET DES PARENTS CHRÉTIENS - UNE ENCYCLOPÉDIE, DE 559 PAGES, OFFERTE PAR L'ABBÉ
HENRI MICHON DEL CAMPO, ONCLE DU MARIÉ. UN « SAINT-HOMME » QUI EST LE FILS DU COMMANDANT
GEORGES MICHON (1866-1914), SAINT-CYRIEN DE LA 70^{ème} PROMOTION DE L'ANNAM, CHEF DE BATAILLON AU
71^{ème} RÉGIMENT D'INFANTERIE - CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR - « MORT HÉROÏQUEMENT POUR LA
FRANCE » À LA BATAILLE D'ARSIMONT-SUR-SAMBRE - LE 21 AOÛT 1914.

L'ILLUSTRE AMIRAL HENRI RIEUNIER AURA L'AÎNÉE DE SES HUIT PETITS-ENFANTS, MARIE LOUIS, QUI ÉPOUSERA UN SAINT-CYRIEN DONT LA FAMILLE COMPTAIT DES CHEVALIERS DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM, À MALTE, LORS DE LA CRÉATION DE LA 1^{ÈRE} ÉCOLE NAVALE. AUTEUR HERVÉ BERNARD, HISTORIEN DE MARINE. MARS 2015.



MARIAGE D'HERVÉ ET BERNADETTE
26 OCTOBRE 1968
PARIS 16^{ÈME} ARRONDISSEMENT.
© COLLECTION HERVÉ BERNARD

L'ILLUSTRE AMIRAL HENRI RIEUNIER AURA L'AÎNÉE DE SES HUIT PETITS-ENFANTS, MARIE LOUIS, QUI ÉPOUSERA UN SAINT-CYRIEN DONT LA FAMILLE COMPTAIT DES CHEVALIERS DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM, À MALTE, LORS DE LA CRÉATION DE LA 1^{ÈRE} ÉCOLE NAVALE. AUTEUR HERVÉ BERNARD, HISTORIEN DE MARINE. MARS 2015.



LA MÈRE DU MARIÉ NÉE MARIE LOUIS
FILLE AÎNÉE DU COLONEL RENÉ LOUIS,
MORT POUR LA FRANCE À LA TÊTE DE
SON RÉGIMENT, EN 1915 - EN
CHAMPAGNE - À L'ASSAUT DES
POSITIONS ALLEMANDES ET PETITE
FILLE AÎNÉE DE L'ILLUSTRE AMIRAL
HENRI RIEUNIER QUI FUT MINISTRE DE
LA MARINE, DÉPUTÉ, GRAND-CROIX
DE LA LÉGION D'HONNEUR DÉCORÉ DE
LA MÉDAILLE MILITAIRE SUR LE
PARVIS, ÉGLISE SAINTE-JEANNE-DE-
CHANTAL, PARIS, 16^{ÈME}.

© Collection
Privée Hervé
Bernard.

CI-CONTRE - MARIAGE CIVIL, LE 25
OCTOBRE 1968, À LA MAIRIE DU 16^{ÈME},
AVENUE HENRI MARTIN, À PARIS.
GISÈLE CHAINTRE, MAIRE-ADJOINT,
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,
CROIX DE GUERRE 1939/1945,
MÉDAILLÉE DE LA RÉSISTANCE,
PRÉSENTE SES VŒUX À LA MARIÉE.



PAGE COPYRIGHT - COLLECTION
PRIVÉE HERVÉ BERNARD.

L'ILLUSTRE AMIRAL HENRI RIEUNIER AURA L'AÎNÉE DE SES HUIT PETITS-ENFANTS, MARIE LOUIS, QUI ÉPOUSERA UN SAINT-CYRIEN DONT LA FAMILLE COMPTAIT DES CHEVALIERS DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM, À MALTE, LORS DE LA CRÉATION DE LA 1^{ÈRE} ÉCOLE NAVALE. AUTEUR HERVÉ BERNARD, HISTORIEN DE MARINE. MARS 2015.

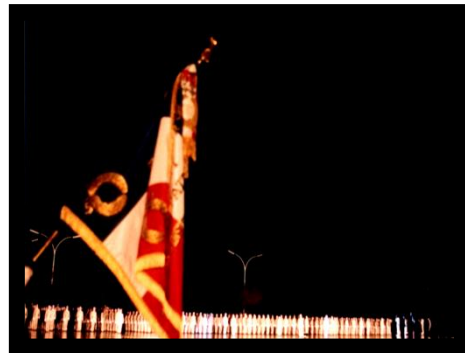
LA FAMILLE D'HERVÉ ET DE BERNADETTE BERNARD



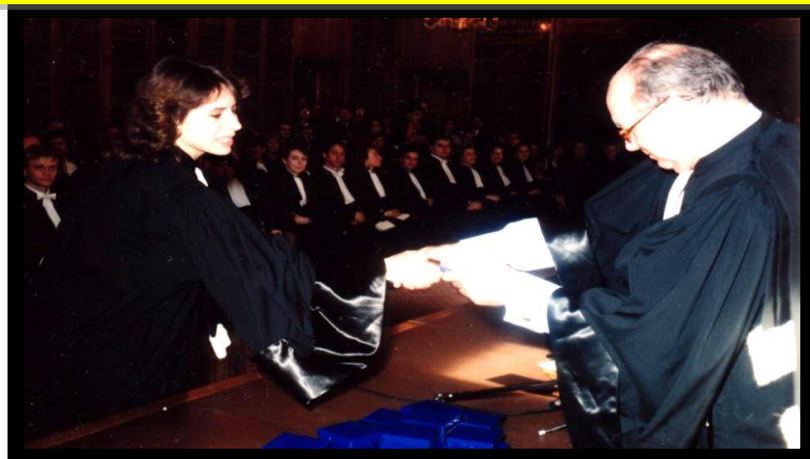
**Stéphane, Laurence et Jérôme Bernard
1995**



Maître Jérôme Bernard, Avocat au Barreau de Paris (1993), Elève Officier de Réserve de l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr (1994). Médaillé de la Défense Nationale. Cabinet d'Avocats de Nicolas Sarkozy, Paris 8^{ème}, de 1995 à 2000.



**Maître Laurence Bernard,
Avocat au Barreau de Paris (1993)
Prestation de Serment.**



**Maître Nathalie Clément, Avocat au Barreau de Paris
(1993), épouse Jérôme Bernard.**

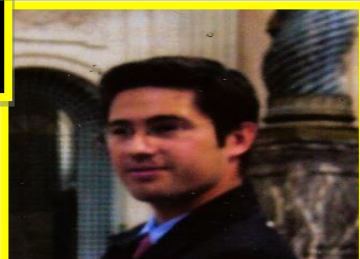
**Mariage de Jérôme et Nathalie
Bernard, née Clément.**



1999. Mariage dans la Chapelle Militaire de Notre-Dame-Du-Val-De-Grâce, Paris 5^e, de Jean-Yves et Laurence Gouël, née Bernard. Jean-Yves Gouël est Juriste et Officier de Réserve.



1995. Église Saint-Honoré-d'Eylau, à Paris 16^e. Messe concélébrée par le Chanoine Xavier Louis, Officier de la Légion d'honneur, Croix de guerre 1939/1945 et des T.O.E et le Père Henri Michon, deux grands-oncles du marié.



**Stéphane Bernard
Maître en Droit, diplômé
de l'École Supérieure de
Commerce de Toulouse.**

Delphine Bobet - notaire.



Hervé BERNARD - Né le 26 Octobre 1941.

Ancien Louveteau - Ancien « Scouts de France », de Robert Baden Powell.

Ancien du 2^{ème} Corps d'Armée, à Coblenz, R.F.A.

Historien de Marine - Membre Adhérent de l'Association des Écrivains Combattants (A.E.C).

Ancien D.R.H (2.400 salariés), ancien Juge Prud'homal, ancien Président de section « Employeurs UIMM ».

Ancien Président d'une Harmonie de soixante musiciens – Ancien Président d'un G.L.E.I.Q.

Ancien Président d'une Association des Amis des Arts - Conférencier.

Ancien Membre de la Table Ronde puis pendant 12 ans Membre du Lions Club, Ancien Trésorier et Ancien Président de Commission Sociale. Ancien Administrateur de Caisse de Retraite.

Ancien Vice-Président d'une Jeune Chambre Économique. Ancien Délégué Consulaire, etc.

Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques.

Membre de l'Association des Honneurs Héréditaires (A.H.H).

Membre d'Honneur de l'Association Nationale des « Anciens du Croiseur Émile Bertin ».

Membre de la Société Historique « Les Amis de Napoléon III » à Paris, Biarritz.

Membre du Conseil d'Administration de l'Association La Pérouse Albi,

Membre Associé de l'Association Amicale des Anciens Élèves de l'École Navale (A.E.N).

Ascendant de Joseph de Gayffier (X.1826), Ingénieur en Chef du Corps Impérial des Ponts et Chaussées,

Concepteur d'importants réseaux de Chemins de Fer en Espagne et au Portugal,

1^{er} Directeur de la Compagnie Parisienne du Gaz, dont il élaborait les Statuts.

Arrière-petit-fils de l'Amiral Henri Rieunier, École Navale (1851),

Grand-Croix de la Légion d'Honneur, Décoré de la Médaille Militaire pour « Services Éminents Rendus à la Défense Nationale », Gardien de notre Puissance Maritime Pendant Plusieurs Années, Ministre de la Marine,

Député de l'Arrondissement de Rochefort sur Mer, du Général Auguste Louis (X.1846),

de Monsieur Auguste Bernard, Major d'Infanterie, Lieutenant-Colonel de l'Armée Territoriale.

Petit-fils du Colonel René Louis*, « Mort pour la France » à la Tête du 3^{ème} Régiment de Marche de Zouaves

à l'Assaut des Positions Allemandes, en Champagne, le 25 septembre 1915 (*École Militaire de Paris -

Collège Interarmées de Défense - Amphi Louis) et du Général de Division Louis Bernard (X.1884).

Fils de Raymond Gabriel Bernard, Saint-Cyrien, de la 113^{ème} Promotion du « Sous-Lieutenant Pol Lapeyre »

(1926-1928), Breveté d'État-Major, Officier de la Légion d'honneur, Croix de Guerre 1939-1945.

Neveu de Xavier Louis, Saint-Cyrien, Chanoine de la Cathédrale Notre-Dame de Paris, Officier d'Infanterie

Coloniale, Officier Méhariste au Tchad de 1931 à 1937, Aumônier de l'Hôtel National des Invalides et de la

1^{ère} Région Militaire de Paris de 1945 à 1948. Directeur de l'Aumônerie Militaire Catholique en Extrême-Orient

de 1949 à 1951, Aumônier en Chef des Forces Françaises en Allemagne de 1952 à 1964 à Baden-Oos,

un quartier de Baden-Baden et des Colonels Paul Bernard et Pierre Bernard, Saint-Cyriens, etc..

Petit-neveu du Capitaine Jacques Louis (X.1899), Ingénieur Civil de l'Aéronautique, du Colonel Charles Bertin,

Saint-Cyrien, spécialiste éminent du Japon Meiji, et du Commandant Georges Michon, Saint-Cyrien - Chef de

Bataillon au 71^{ème} Régiment d'Infanterie – « Mort pour la France » à la Bataille de la Sambre, en août 1914.

Arrière-petit-neveu de l'Ingénieur Général de 1^{ère} Classe du Génie Maritime Louis-Émile Bertin (X.1858),

Membre de l'Institut, Savant de Notoriété Universelle, Créateur de la Marine moderne du Japon Impérial et des

Arsenaux de Kure (Hiroshima) et de Sasebo (Nagasaki), Réorganisateur de la Base Navale de Yokosuka

(Yokohama), celui qui a fait de la France, en 1898, étant à la tête des constructions navales françaises pendant dix ans , la Deuxième Puissance Maritime Mondiale et du Général de Dionne (X.1848), Commandant de l'École

Supérieure de Guerre de 1887 à 1893, Membre du Conseil National de l'Ordre de la Légion d'Honneur et du

Général de Division Louis, Napoléon, Eugène, Joseph Conneau - Fils du Docteur Henri Conneau, Ami le Plus

Fidèle, Confident le Plus Intime et 1^{er} Médecin de l'Empereur Napoléon III, Médecin Particulier de la Reine

Hortense et de la Famille Bonaparte, Chef du Service Sanitaire de leurs Majestés Impériales, Député, Sénateur,

Conseiller Général de la Corse, Chirurgien Municipal de l'État-Major de la Garde Nationale de Paris, etc. – Né

et Élevé au Palais des Tuileries avec le Prince Impérial, plus jeune que lui de deux mois seulement et qui resta

jusqu'à la fin son Compagnon le Plus Intime.

Le Prince Impérial et Louis Conneau furent tous deux liés par une même et constante litanie, en vieux français provincial, dans une devise d'émulation entre deux jeunes ambitieux qu'ils étaient pour leur avenir sous forme

d'un seul et immuable « Serment », libellé comme suit : « Passavant le Meilleur ».



JÉRÔME, BERNADETTE ET LAURENCE.

—

LAURENCE, HERVÉ, JÉRÔME.



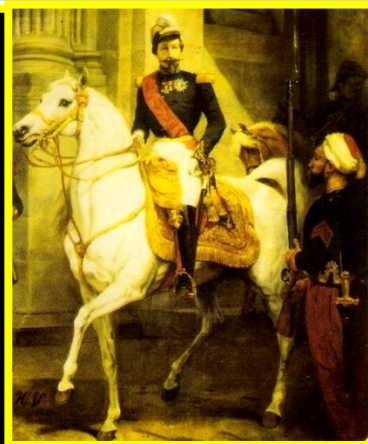
©
Copyright

COLLECTION
HERVÉ
BERNARD

2021

L'ILLUSTRE AMIRAL HENRI RIEUNIER AURA L'AÎNÉE DE SES HUIT PETITS-ENFANTS, MARIE LOUIS, QUI ÉPOUSERA UN SAINT-CYRIEN DONT LA FAMILLE COMPTAIT DES CHEVALIERS DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM, À MALTE, LORS DE LA CRÉATION DE LA 1^{ÈRE} ÉCOLE NAVALE. AUTEUR HERVÉ BERNARD, HISTORIEN DE MARINE. MARS 2015.

***Les Zouaves Corps d'Élite**



de l'Armée de Napoléon III.

Portrait équestre de Napoléon III par Horace Vernet, musée de Plombières-les-Bains.

* Par décision du Maréchal Joffre, le 28 avril 1915, mon grand-père maternel est désigné pour exercer le commandement du 3^{ème} Zouaves. C'était une affectation de très grand choix. Le 3^{ème} Zouaves, créé en 1852, s'honorait d'un prestigieux passé, - où l'exceptionnel allant et la bravoure estimée - légendaire des officiers et de la troupe - s'inscrivaient sur le drapeau avec les noms de *Sébastopol 1854/1855, Kabylie 1859, Palestro 1859, San Lorenzo 1863, Maroc 1908/1912.....* A la Bataille de *San Lorenzo*, au *Mexique*, le sous-lieutenant Henry et le Zouave Stum arrachaient un drapeau à l'ennemi, et faisaient ainsi attribuer au Régiment la Croix de la Légion d'honneur (fourragère rouge). Il s'y était ajouté la Médaille militaire, au début de la campagne de 1914, car le 19 septembre, le zouave Laroche, à l'engagement de *Tracy-le-Val*, à 20 Km au Nord-est de *Compiègne* s'était emparé du drapeau du 2^{ème} bataillon du 86^{ème} régiment d'infanterie allemand....

Les corps de mon grand-père, le Colonel du 3^{ème} Régiment de marche de zouaves, et ceux de ses 1.800 Héros « Morts pour la France », le 25 septembre 1915, reposent dans la Nécropole Nationale du Cimetière Militaire de Somme-Suippes (Marne).

HISTOIRE AUTHENTIQUE D'UNE FAMILLE FRANÇAISE AU SERVICE DE L'ÉTAT - AMIRAL HENRI RIEUNIER, MINISTRE DE LA MARINE, LA VIE EXTRAORDINAIRE D'UN GRAND MARIN, 1833 / 1918, en quadrichromie format A4, 618 pages, édition 2005.

SPLENDEUR DE BIARRITZ - MOUSSEMPÈS ILLUSTRE FAMILLE EN PAYS BASQUE DEPUIS LE XIV^e, en quadrichromie format A4, 130 pages, édition janvier 2010.

(ÉDITION ATLANTICA - ISBN : 978-2-7588-0310-2)

AMBASSADEUR AU PAYS DU SOLEIL LEVANT DANS L'ANCIEN EMPIRE DU JAPON, en quadrichromie format A4, 270 pages, édition 2011.

ALBI-PATRIE DE RIEUNIER, UN HOMME ILLUSTRE DE LA MARINE FRANÇAISE, en quadrichromie format A4, 718 pages, édition 2011, avec une « Préface élogieuse du Président de la République Française, Jacques Chirac ».

L'INGÉNIEUR GÉNÉRAL DE 1^{ère} CLASSE DU GÉNIE MARITIME LOUIS ÉMILE BERTIN 1840 / 1924 CRÉATEUR DE LA MARINE MILITAIRE MODERNE DU JAPON, en quadrichromie format A4, 90 pages, édition 2011.

LE DOCTEUR HENRI CONNEAU ET LA FAMILLE IMPÉRIALE - BIARRITZ... OÙ EN UN AUTRE LIEU ILLUSTRE- en quadrichromie format A4, 61 pages, édition 2011, etc....

**ENTRÉE DANS LA CAPITALE DU ROI SAINT LOUIS, LE 19 AOÛT 1239, RAMENANT LA
SAINTE COURONNE DU CHRIST, À PARIS, EN PROVENANCE DE CONSTANTINOPLE.
UNE BELLE REPRÉSENTATION SUR PANNEAU D'ALBÂTRE DE 18 CM X 14 CM.
ÉPOQUE « TROUBADOUR » - CHARLES X - © COLLECTION PRIVÉE HERVÉ BERNARD**



Saint Louis et les reliques de la Passion

Les reliques de la crucifixion du Christ sont ramenées par Saint Louis de Jérusalem en 1239 pour être déposées à Notre-Dame. Elles sont conservées dans la cathédrale et vénérées par les fidèles. Les « reliques de la Passion » sont des objets présumés avoir servi à la crucifixion du Christ. Notre Dame de Paris conserve la couronne d'épines, un morceau de la croix et un clou.

De Jérusalem à Paris

L'histoire des reliques trouve son origine à Jérusalem, avec la condamnation à mort du Christ. En effet, la veille de sa crucifixion, un jeudi, les soldats romains se moquent de lui, le revêtant d'un manteau de pourpre. Ils le coiffent également d'une couronne garnie d'épines, en guise de parure royale.

Dès le IV^e siècle, les récits des pèlerins mentionnent la vénération des instruments de la crucifixion. Entre les VII^e et Xe siècles, ces reliques seront progressivement transférées à Constantinople, à l'abri des pillages.

En 1238, Baudouin II de Courtenay, l'empereur latin de Byzance en difficulté financière, vend la couronne d'épines à Louis IX, futur saint Louis.

LA PRIÈRE DE SAINT-LOUIS



UNIQUE ET SOMPTUEUX IVOIRE DE LA VIERGE MARIE ET DE L'ENFANT JÉSUS,
STATUE EN RONDE-BOSSE, DE L'ÉPOQUE DE SAINT-LOUIS – 13^{ÈME} SIÈCLE – VERS 1250
CATHÉDRALE NOTRE-DAME DE REIMS – CATHÉDRALE NOTRE-DAME D'AMIENS
(GOTHIQUE DU 13^{ÈME} SIÈCLE – DE 19 CM DE HAUTEUR)



« IVOIRE GOTHIQUE DU 13^{ÈME} SIÈCLE DE L'ÉPOQUE DE SAINT-LOUIS – EN L'AN 1250 »

SUPERBE IVOIRE REPRÉSENTANT LA SAINTE VIERGE MARIE ET L'ENFANT JÉSUS :
UNE COPIE EXACTE DES ATTRIBUTS ET DES SYMBOLES DES STATUAIRES FAÇONNÉES PAR
LES TAILLEURS DE PIERRE SUR LES FAÇADES DES CATHÉDRALES GOTHIQUES, EN
CONSTRUCTION AU 13^{ÈME} SIÈCLE, DE NOTRE-DAME DE REIMS ET DE NOTRE-DAME
D'AMIENS.

EN EFFET, À L'ÉPOQUE GOTHIQUE DU 13^{ÈME} SIÈCLE, « DES ATELIERS PARISIENS »
TRAVAILLAIENT L'IVOIRE EN S'INSPIRANT DES MODÈLES – DES STATUES DE PIERRE
RÉALISÉES PAR LES COMPAGNONS DU DEVOIR – SUR LES FAÇADES DES CATHÉDRALES
ÉRIGÉES AU MOYEN-ÂGE.

LES CARACTÉRISTIQUES DE CE TRÈS BEL ET PUR EXEMPLAIRE EN IVOIRE, SURVIVANT
D'UNE ÉPOQUE OÙ L'ART SACRÉ ET RELIGIEUX ÉTAIT SUBLIMÉ.

AU DÉBUT DU 15^{ÈME} SIÈCLE, LES « ATELIERS PARISIENS » DES STATUAIRES EN IVOIRE ONT
PROGRESSIVEMENT TOUS DISPARU...

© COLLECTION PRIVÉE HERVÉ BERNARD

UNIQUE ET SOMPTUEUX IVOIRE REPRÉSENTANT SAINT-PIERRE STATUAIRE
GOTHIQUE DE L'ÉPOQUE DU RÈGNE DE SAINT-LOUIS – 13^{ÈME} SIÈCLE – 1270
CATHÉDRALE NOTRE-DAME DE REIMS – CATHÉDRALE NOTRE-DAME D'AMIENS
(GOTHIQUE DU 13^{ÈME} SIÈCLE – DE 14 CM DE HAUTEUR)



« IVOIRE GOTHIQUE DU 13^{ÈME} SIÈCLE DE L'ÉPOQUE DE SAINT-LOUIS – EN L'AN 1270 »

SUPERBE IVOIRE REPRÉSENTANT SAINT-PIERRE QUI PORTE LA CLEF DANS LA MAIN GAUCHE ET UN LIVRE FERMÉ DANS LA MAIN DROITE : UNE COPIE EXACTE DES ATTRIBUTS ET DES SYMBOLES DES STATUAIRES FAÇONNÉES PAR LES TAILLEURS DE PIERRE SUR LES FAÇADES DES CATHÉDRALES GOTHIQUES, EN CONSTRUCTION AU 13^{ÈME} SIÈCLE, DE NOTRE-DAME DE REIMS ET DE NOTRE-DAME D'AMIENS.

EN EFFET, À L'ÉPOQUE GOTHIQUE DU 13^{ÈME} SIÈCLE, DES « ATELIERS PARISIENS » TRAVAILLAIENT L'IVOIRE EN S'INSPIRANT DES MODÈLES – DES STATUES DE PIERRE RÉALISÉES PAR LES COMPAGNONS DU DEVOIR – SUR LES FAÇADES DES CATHÉDRALES ÉRIGÉES AU MOYEN-ÂGE.

LES CARACTÉRISTIQUES DE CE TRÈS BEL ET PUR EXEMPLAIRE, SURVIVANT D'UNE ÉPOQUE OÙ L'ART SACRÉ ET RELIGIEUX ÉTAIT SUBLIMÉ, SONT : LES YEUX EN AMANDE, LA CHEVELURE ONDULÉE, LA POSITION DU CORPS LÉGÈREMENT DÉHANCHÉE ET LA CEINTURE TYPIQUE DU 13^{ÈME} SIÈCLE...
AU DÉBUT DU 15^{ÈME} SIÈCLE, LES « ATELIERS PARISIENS » DES STATUAIRES EN IVOIRE ONT PROGRESSIVEMENT TOUS DISPARU...

SPLENDIDE ET UNIQUE IVOIRE DU RÈGNE D'OTTON II - EMPEREUR DU SAINT-EMPIRE
ROMAIN GERMANIQUE - DE L'ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE MACÉDONIENNE
ATELIER IMPÉRIAL DE CONSTANTINOPLE.
CETTE SITULE A ÉTÉ CERTAINEMENT RÉALISÉE POUR SON SACRE.



LA VIERGE MARIE ASSISE AVEC L'ENFANT JÉSUS SUR SON TRÔNE EN MAJESTÉ.
TAILLÉ DANS L'IVOIRE D'UNE DÉFENSE D'ÉLÉPHANT D'AFRIQUE DE 15 CM DE DIAMÈTRE
L'IVOIRE EST D'UN POIDS D'UN KILOGRAMME – LE SOCLE EST EN CUIVRE D'UN POIDS DE 500 GRS.
POIDS TOTAL DE L'ENSEMBLE : UN KILOGRAMME 500.
VERS L'AN 950 – PROVENANCE PALAIS DE CONSTANTINOPLE.

ARCHIVES, BIARRITZ, LE MARDI 22/12/2020 - © COLLECTION PRIVÉE.
HERVÉ BERNARD
ASSOCIATION DES ÉCRIVAINS COMBATTANTS - ASSOCIATION DES HONNEURS HÉRÉDITAIRES.

RELIQUAIRE PORTÉ AU 15^{ème} SIÈCLE PAR LA HAUTE NOBLESSE

« EN CUIR DIT BOUILLI »

IL PORTE LE BLASON DE LAURENT DE MEDICIS AVEC LA FLEUR DE
LYS DE FLORENCE AU DOS VERS 1480

© Collection Privée Hervé Bernard

IL Y EN A UN AU METROPOLITAN MUSEUM DE NEW-YORK DATÉ DE 1400





CETTE FORT BELLE ET UNIQUE STATUE DE SAINTE JEANNE D'ARC, EN HEAUME ET EN ARMURE, TENANT UNE GRANDE ÉPÉE, AU VISAGE RAYONNANT, SE TROUVAIT SUR UN SECRÉTAIRE DU BUREAU ENTIÈREMENT MEUBLÉ D'ÉPOQUE EMPIRE DE MON PÈRE, À VERSAILLES, UN SAINT-CYRIEN, DE LA 113^{ÈME} PROMOTION « SOUS-LIEUTENANT POL LAPEYRE » (1926-1928). © PHOTO ANCIENNE DE CETTE PIÈCE UNIQUE, EN BRONZE, DE 60 CM DE HAUT – COLLECTION PRIVÉE HERVÉ BERNARD, HISTORIEN DE MARINE, MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES ÉCRIVAINS COMBATTANTS - ARCHIVES BIARRITZ - MARS 2020.



© Collection Privée Hervé Bernard.

Sainte Jeanne d'Arc

1412 – 1431

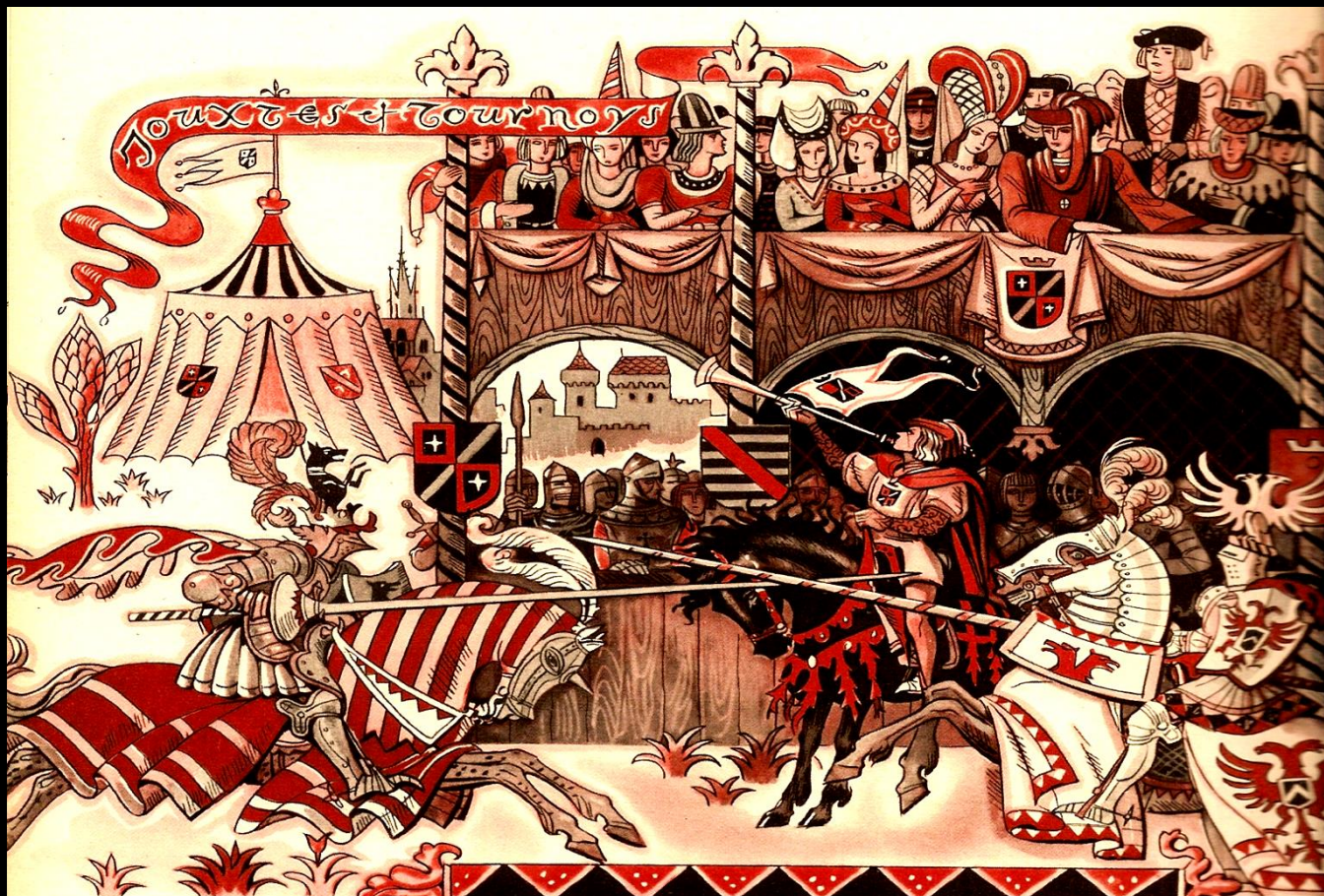
Modèle déposé. Tous droits de traduction et d'adaptation réservés pour tous Pays.

© COPYRIGHT

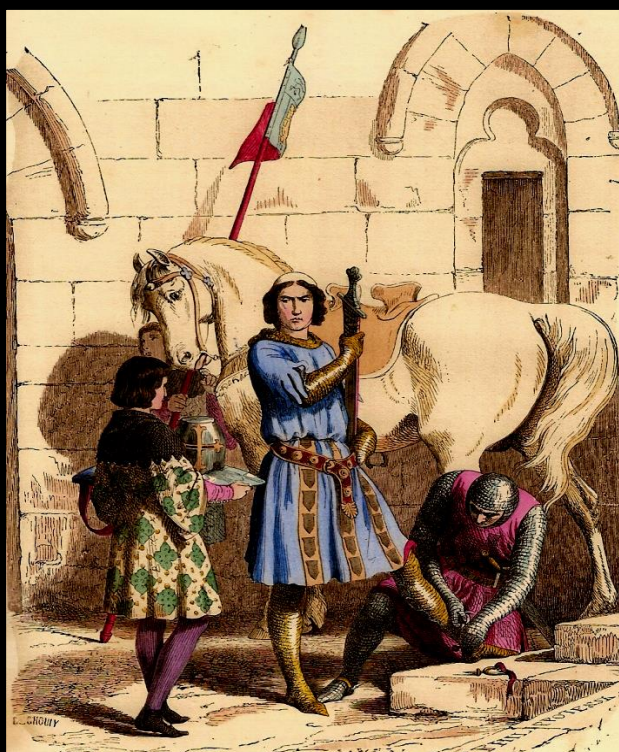
Réalisation – Conception - Auteur Hervé BERNARD.

Mars 2011 – ATLANTICA - 64200 BIARRITZ

Dépôt Légal : – Juillet 2011.



- JOUTES ET TOURNOIS -
LA CHEVALERIE DE LÉGENDE



- Chevalier servi par son Écuyer et ses Pages -
FIN DU XII^e Siècle.